

# Saint-Amour-Bellevue

Bulletin Municipal • 2017



*Jumelage franco-belge*

# 50 ANS D'AMITIÉ!



# Jumelage : un peu d'histoire

Le mot "Jumelage" apparaît dans le Larousse en 1873, il provient du verbe "jumeler" qui signifie "mettre ensemble". Le jumelage entre Durbuy-sur-Ourthe (la plus petite ville du monde) et Saint-Amour-Bellevue est le parfait exemple de ce "mettre ensemble", mettre en relation des familles belges avec des familles françaises.

Tout a commencé en 1968, lors du voyage dans notre région d'un pharmacien de Durbuy M. Tilhman accompagné du Bourgmestre de sa petite ville, M. Seuret. Après avoir dégusté du Saint Amour au Caveau, tenu à ce moment-là par M. Paul Spay, notre ancien maire, ils ont exprimé le souhait de rencontrer le maire du village, M. Jean Favier. Ils souhaitaient "jumeler" l'un des Crus du Beaujolais avec leur village situé dans la vallée du Brabandaire, située en Wallonie, en Belgique. Jean Favier accepta leur invitation et le premier échange commença en 1968 par une véritable expédition de sanctamoriens. Il faut s'imaginer chaque famille dans sa propre voiture sans téléphone portable, ni GPS, un réseau autoroutier quasi inexistant et une signalisation routière aléatoire, cocktail parfait pour se perdre, attendre les autres et rendre le voyage interminable !

L'année suivante, les maires des deux villages ont décidé d'organiser une grande fête pour sceller le jumelage par un pseudo mariage avec une Sanctamorieuse habillée en mariée et un Belge pour mari. Etaient présents également, le Sénateur et les éminences du monde viticole et de la politique. Pour clôturer la cérémonie, les deux maires ont signé une charte. Celle-ci est encadrée et figure sur l'un des murs de la salle du conseil à la Mairie.

Paul Spay (Maire de Saint Amour-Bellevue 1982-2014) a créé le Comité de Jumelage afin de renforcer ce bel élan d'amitié et a désigné pour Présidente Mme Christiane Ducoté. La cadence des échanges avait été fixée à l'origine tous les dix ans, mais la crainte que, les années passant, les participants ne se reconnaissent plus (!), il a été décidé de se retrouver tous les cinq ans avec des événements répartis sur deux années, un « aller » à Saint-Amour-Bellevue, et un « retour » à Durbuy.



## Le mot de la Présidente

*A l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, nous recevrons nos amis belges les 6, 7 et 8 juillet 2018 à Saint-Amour-Bellevue. Ces échanges sont traditionnellement l'occasion de leur faire découvrir notre région.*

*Après les visites des villages du Beaujolais, de la cité Lamartine, de la Bresse..., notre choix pour 2018 s'est porté sur la visite de Lyon.*



*Voici une ébauche du programme :*

*Le vendredi : accueil au Caveau puis repas et logement dans les familles d'accueil.*

*Le samedi : départ en bus pour Lyon, visites des traboules, de la cathédrale St Jean, repas typique, visite du musée des canuts, de Fourvière et retour. Le soir dîner aux chandelles à la salle des fêtes de Saint Amour, logement dans les familles.*

*Le dimanche : participation libre à la messe d'intentions du jumelage. A midi : partage d'un pique-nique préparé par les familles d'accueil et mis en commun. L'après-midi, une marche « autour » de Saint Amour sera proposée, suivie d'un verre de l'amitié.*

*L'heure de départ de nos amis belges sera fixée selon leur moyen de transport (voiture ou minibus).*

*Les 19, 20 et 21 octobre 2018, nous serons reçus à Durbuy. Vous recevrez bientôt dans votre boîte aux lettres des informations plus précises. Les bénéfices des différentes opérations que nous avons effectuées (tombola, vente de bulbes, vente de chocolats, vente de plats préparés...) serviront à financer une partie du weekend. Nous remercions vivement celles et ceux qui ont participé, ainsi que nos sponsors.*

*Au nom de tous les membres du comité du jumelage, je vous présente tous nos vœux les plus sincères de bonne santé et je vous souhaite une bonne année remplie de moments simples et partagés avec ceux que vous aimez.*

**Christiane Ducoté, Présidente**





# RECENSEMENT

de la population

**Répondez sur internet,  
c'est encore plus simple**

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

Du 18 janvier au 17 février 2018



**DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN**



# Le recensement, pourquoi ?

Certes les impôts savent où nous sommes... tout comme les administrations, les banques, les fournisseurs de nos téléphones et enfin les magasins (avec nos cartes de fidélité) !



La Mairie est la plus mal informée au sujet de ses habitants, et c'est pourtant elle qui a le plus besoin de connaître le nombre exact de ses concitoyens !

Prenons un exemple : qui en déménageant dans une autre commune pense à avertir la Mairie de son départ et à se présenter à celle de son nouveau domicile ?

Pourtant, cette démarche est **ESSENTIELLE** pour tenir à jour les listes électorales et répertorier les habitants de la commune : d'où l'obligation d'un recensement tous les 5 ans.

Donc, le recensement n'est pas une "enquête" et les résultats recueillis sont confidentiels et sont destinés à l'INSEE.

Alors pourquoi ? Tout simplement, le recensement permet à la commune de justifier, avec un nombre exact d'habitants, d'obtenir les dotations globales de fonctionnement pour permettre l'amélioration des infrastructures (par exemple l'entretien des bâtiments, la rémunération des agents municipaux, le règlement des charges courantes d'une commune : eau, électricité, téléphone, etc). Il permet d'avoir la "photographie" d'un territoire peuplé à un instant T.

Le plus simple et le plus pratique : remplir le questionnaire de la façon la plus sérieuse possible, par internet avec le code qui vous aura été remis personnellement par Mme Monique PENIN, recenseur agréé, et ce, en allant sur :

**[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

ce qui :

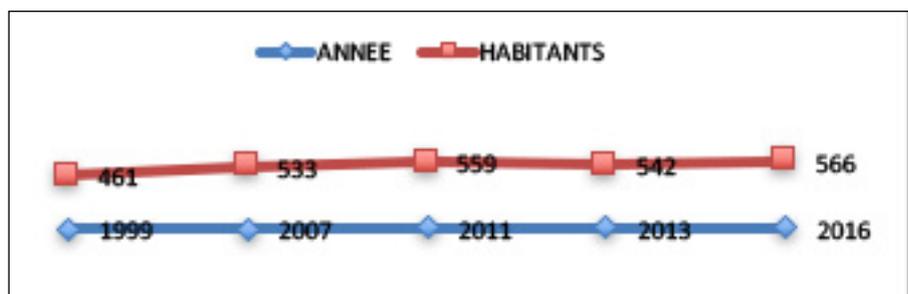
- 1) coûtera moins cher à la communauté et évitera un 2<sup>e</sup> passage du recenseur et
- 2) sans l'utilisation du papier, contribuera à un meilleur respect de l'environnement.

Pour ceux qui n'ont pas accès à internet, ils devront remplir le dossier papier.

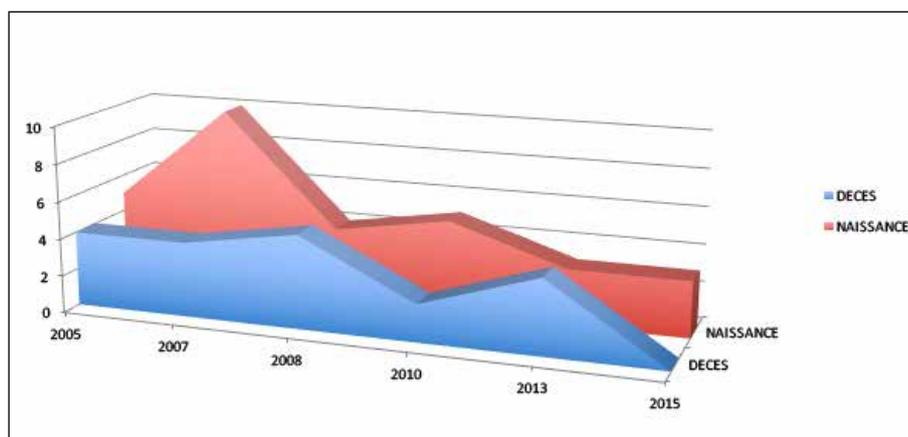
A Saint Amour-Bellevue, le recensement **OBLIGATOIRE** aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

**Mme Monique PENIN**

## Evolution de la démographie



## Evolution naissances/décès



# Le mot de M<sup>me</sup> le Maire

Chers Concitoyens, chers Amis,

Une année qui s'achève donne l'occasion de faire le point sur les promesses tenues et les résolutions prises. Sans forcément se retourner sur le passé, il est bon de prendre conscience de ce qui a été réalisé, avec le sentiment d'une année bien remplie, riche en événements et en rencontres.

Notre village de Saint Amour Bellevue évolue et se développe, grâce au travail quotidien des employés communaux, du SIVOM, du Conseil Municipal et des nombreuses associations qui l'animent.

Ce bulletin retrace les actions menées par les commissions et les associations au cours de l'année 2017. Je remercie tous ces acteurs de la vie sociale, indispensables au bon fonctionnement, à l'animation et à l'activité économique du village.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du village sur notre site internet : [www.saint-amour-bellevue.fr](http://www.saint-amour-bellevue.fr).

Le PLU achevé et validé par les différentes instances compétentes a permis de protéger l'appellation SAINT AMOUR. Il encadre l'activité de nos vignerons afin qu'ils puissent continuer à produire ce Cru du Beaujolais si renommé et méritant hautement sa première place.

Cette nouvelle version du PLU va permettre la rénovation de bâtiments existants et une répartition raisonnée de nouvelles maisons individuelles pour accueillir des jeunes familles. Notre école, notre cantine ont besoin de garder un nombre constant d'enfants pour assurer leur pérennité.

Notre village est résolument tourné vers l'avenir, tout sera mis en œuvre pour réaliser les différents projets qui changeront la vie des habitants de manière significative. La programmation partielle de l'enfouissement électrique contribuera à son embellissement et son attrait touristique. Le futur aménagement de la place des Marcs devrait permettre d'accueillir des commerces et deux logements à l'horizon 2019.

La rénovation de la salle des fêtes, de l'école maternelle, l'accessibilité de l'Agence Postale, l'entretien de la voirie, etc, figurent parmi les nombreuses réalisations de l'année 2017.

Le Conseil Municipal Junior s'est renforcé cette année grâce à l'arrivée de 5 nouveaux membres. Encadrés d'élus, ils forment une équipe citoyenne, dynamique et débordant d'idées nouvelles. Nous serons heureux de vous les présenter, ainsi que les nouveaux habitants, lors de la cérémonie des vœux du Maire, à la salle des fêtes, le 12 janvier 2018.

2018 sera l'année du recensement de la population. Je compte sur votre coopération indispensable pour la simple raison que c'est la seule façon d'obtenir les dotations de fonctionnement au plus près de nos besoins.

2018 marquera le 10<sup>e</sup> anniversaire des confirmations de mariage lors de la Saint Valentin, sous le signe « le Japon à l'honneur » mais aussi le 50<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage avec Durbuy. Toutes deux seront des manifestations exceptionnelles et festives pour tous.

Ayons une pensée envers ceux qui souffrent et ceux, trop nombreux, qui nous ont quittés récemment. Je pense tout particulièrement à M. Jacques Lassarat, qui a consacré sa vie à la commune et qui nous manque énormément.

Chers amis, après quatre années passées à vos côtés, je sais pouvoir compter sur votre solidarité, votre engagement, afin que Saint Amour Bellevue demeure ce lieu de vie où il fait bon vivre, très apprécié par nos visiteurs. Prenons-en soin tous ensemble, veillons à sa propreté, respectons-le.

Recevez tous mes vœux de bonne santé et d'Amour pour 2018.

Josiane CASBOLT

Maire de Saint Amour Bellevue



Meilleurs Vœux  
pour  
2018



Le mot de Mme le Maire .....	5
Comité de jumelage .....	2
Recensement .....	3-4
Etat civil .....	7
Conseil Municipal .....	8
Organigramme Mairie Saint-Amour .....	9
Budget .....	9
Plan local d'urbanisme .....	10
Bilan des travaux des commissions .....	10-11
Formalités administratives.....	12
Renseignements utiles .....	13
La régie de tourisme .....	14
L'agence postale .....	14
L'agenda des manifestations .....	15
Plan de Saint-Amour-Bellevue .....	16-17
Rappel des numéros utiles .....	18
Communauté de communes MBA .....	19-20
Ecole .....	21
Les Gloutons .....	21
Sou des écoles .....	22
Conseil Municipal Junior .....	23
Matinée citoyenne .....	23
SIVOM .....	24
Syndicat viticole .....	25
Tableau des associations .....	25
Comité St-Vincent .....	26
Caveau de Saint-Amour .....	26
Amicale des Anciens Combattants.....	27
Club Bel Horizon .....	27
Culture Loisirs et Sport .....	28
La Capoeira .....	28
Comité Saint Valentin .....	29
Amicale des chasseurs de Saint-Amour.....	30
Comité des Fêtes .....	30
Informations paroissiales.....	31
Association d'entraide de Chaintré-St-Amour ....	31
MOVE toi ! pour la M.O.V .....	31
ADMR .....	32
SSIAD .....	32

## Que s'est-il passé à Saint-Amour-Bellevue en 2017 ?

### JANVIER

- 6-7 Vente de galettes des Gloutons
- 10 Galette des rois du Club Bel Horizon
- 13 Vœux de Mme le Maire



- 15 Pièce de théâtre organisée par C.L.S.
- 20 34<sup>e</sup> Comité Saint Vincent
- 21 Visite du CMJ et du CCAS aux aînés habitant en maison de retraite  
AG du Comité des fêtes
- 24 AG du Club Bel Horizon

### FÉVRIER

- 4 Vente de plats cuisinés du Sou des écoles
- 11 Saint Valentin Confirmation de mariage pour 13 couples suivi d'un dîner aux chandelles élaboré par Cyril Laugier chef étoilé de L'Auberge du Paradis
- 22 Concours de Belote Coinchée du Club Bel Horizon
- 27 Validation du PLU

### MARS

- 3 Tirage au sort du loto MOV par le CMJ
- 6 Assemblée Générale du Caveau de Saint-Amour-Bellevue
- 10 Passage du 74<sup>e</sup> Paris-Nice en vélo
- 11 Repas des Anciens offert par la Commune
- 12 Vente de boudin par l'Amicale des Chasseurs
- 19 Inauguration de la Place de la Paix au hameau de la Ville, puis Commémoration du cessez-le-feu en Algérie avec la FNACA
- 21 Ouverture du bistrot *Joséphine à table*
- 23 Goûter de Carnaval des enfants
- 24 AG de Culture.Loisirs.Sports

### AVRIL

- 1 Vente de brioches par Les Gloutons
- 2 Banquet annuel des chasseurs
- 8 Spectacle des écoles
- 27 Move toi ! pour la MOV (Maladie des os de verre) 18 00 km à vélo

### MAI

- 8 Commémoration de la fin de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale
- 16-19 Voyage du Club Bel Horizon en Ardèche
- 22 Passage du Rallye des vignes en fleurs
- 24 Apéro de printemps du Sou des écoles
- 27 Pétanque des Gloutons

### JUIN

- 7 Passage du 68<sup>e</sup> Critérium du Dauphiné
- 15 Pétanque du Club Bel Horizon
- 19 Inauguration officielle du bistrot *Joséphine à table*
- 21 Se Canto et Arpège Concert en l'église
- 25 Vide greniers de C.L.S
- 28 Randonnée du Club Bel Horizon

### JUILLET

- 2 Passage de la Transmaconnaise (vélos électriques)
- 5 Repas d'été du Club Bel Horizon
- 20 Passage du Charnay cyclo
- 22 Fête des familles, repas suivi d'un feu d'artifice

### AOÛT

- 2 Pétanque de l'Amicale des Chasseurs
- 17 Ballade avec le Club Bel Horizon sur le sentier Saint Victoire

### SEPTEMBRE

- 7 Première réunion pour l'organisation du recensement 2018
- 11 Reprise cours de gym CLS "Cross training"
- 13 Nouveau cours : "Body cardio" et de la Capoeira
- 14 Gym Club Bel Horizon
- 27 "Journée de la forme" avec le Club Bel Horizon

### OCTOBRE

- 10 Excursion du Club Bel Horizon

### NOVEMBRE

- 4-5 Marché de Noël
- 11 Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
- 28 Loto des Gloutons

### DÉCEMBRE

- 10 Loto du Club Bel Horizon
- 13 Repas de Noël du Club Bel Horizon
- 27 Repas de Noël des Chasseurs

# Etat Civil 2017

## Naissances

BEBRAILLON Robin, Pierre.....né le 28 février .....Moulin Berger  
MONOT Elly.....née le 12 mars .....Les Thévenins  
CANGIANO Franca.....née le 31 août.....En Paradis  
BLANCHARD Cali .....née le 14 septembre.....Moulin Berger  
DE SIETER Noé.....né le 8 novembre.....La Ville  
GUICHON Lenny.....né le 29 novembre.....Les Thévenins



CANGIANO Franca



DE SIETER Noé



MONOT Elly



BRAILLON Robin



GUICHON Lenny



BLANCHARD Cali

## Mariages

Céline ROUX et William POULAIN .....le 10 juin  
Jennifer POITEVIN et Anthony MARTINS .....le 15 juillet  
Céline WILSON et Ramsey AMMAR .....le 19 août  
Marion JOURNET et Judicaël LAISSU .....le 23 décembre

## Décès

Marie-Claudine ADOIR Née NAVOIZAT .....le 4 janvier 2017  
Marc GUILLET .....le 31 mars  
Jeanne PATISSIER née Monnet .....le 20 avril  
Odette SIRAUDIN .....le 16 juin  
Jacques LASSARAT .....le 23 juillet  
Georgette VAYSSADE .....le 27 août

# Le Conseil Municipal



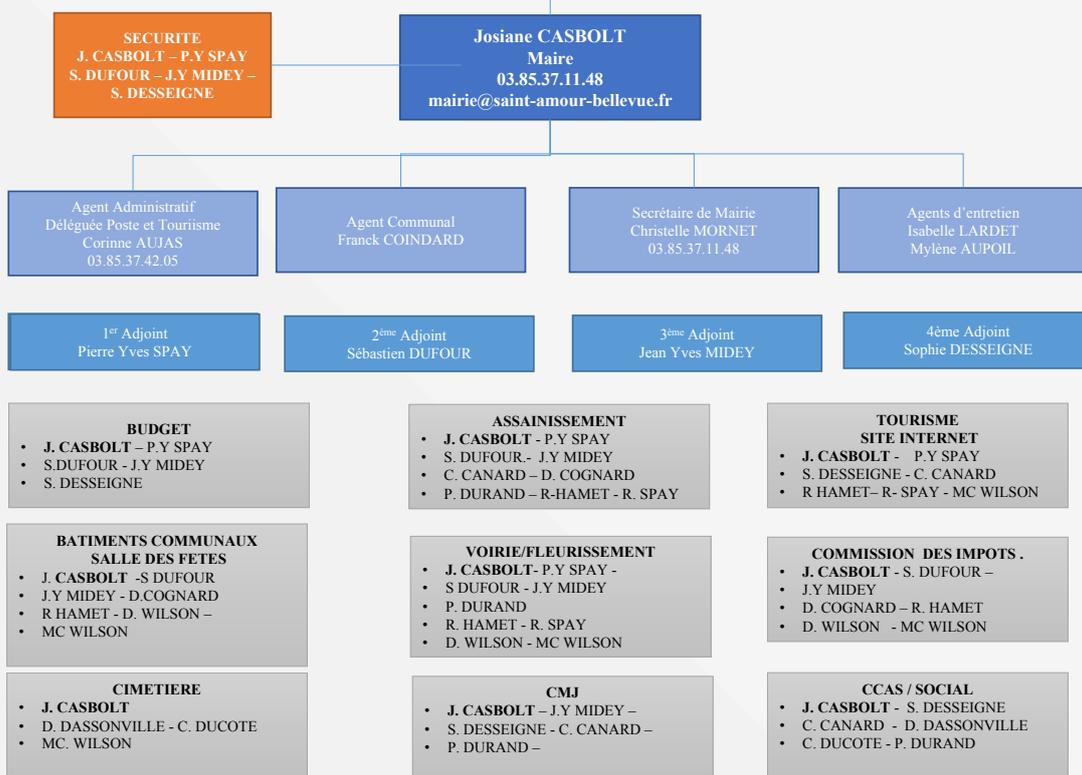
Autour de Mme le Maire, Josiane Casbolt,  
Pierre-Yves Spay, Sébastien Dufour, Jean-Yves Midey, Sophie Desseigne, Denis Cognard, Rachel Hamet, Pascal Durand, Douglas  
Wilson, Catherine Canard, Denise Dassonville, Marie-Claude Wilson, Romain Spay (absente sur la photo : Corinne Ducoté).



**Les membres du Conseil  
Municipal Junior**  
De gauche à droite : Violette,  
Léo, Benjamin, Méline, Arthur,  
Gaspard, Coline, Louis, Johan.

# Organigramme Mairie Saint-Amour

## MAIRIE DE SAINT-AMOUR-BELLEVUE

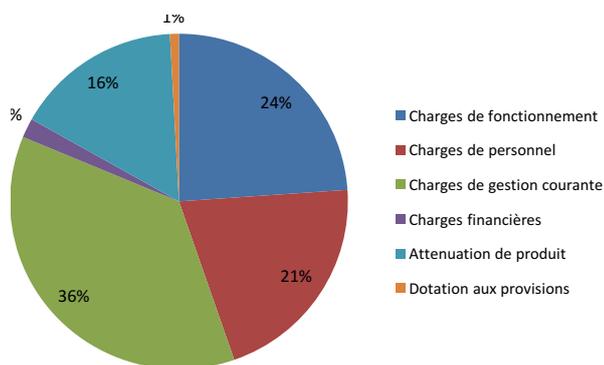


- DELEGUES**  
Syndicats intercommunaux
- COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
Mâconnais – Beaujolais (CCMB)  
• Josiane CASBOLT  
• Pierre Yves SPAY
- SYNDICAT DEPART. D'ENERGIE**  
S&L (SYDESL)  
• Josiane CASBOLT  
• Jean Yves MIDEY  
• Denis COGNARD
- SIVOM DE L'ARLOIS**  
• Josiane CASBOLT  
• Jean Yves MIDEY  
• Sophie DESSEIGNE  
• Romain SPAY
- SYNDICAT DES EAUX MACONNAIS**  
BEAUJOLAIS  
• Denis COGNARD  
• Pascal DURAND
- BULLETIN MUNICIPAL**  
• J. CASBOLT  
• MC WILSON  
• D. DASSONVILLE
- COMITE ST VINCENT/ ST VALENTIN/  
JUMELAGE**  
• J. CASBOLT – P.Y SPAY  
• C. CANARD – R. SPAY

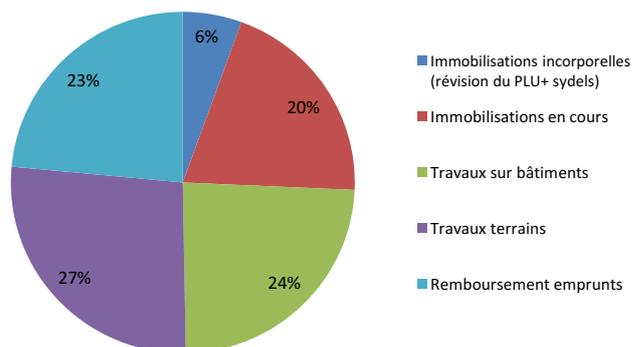
## Finances / budget

### Commission des Finances - Présentation du budget de la commune

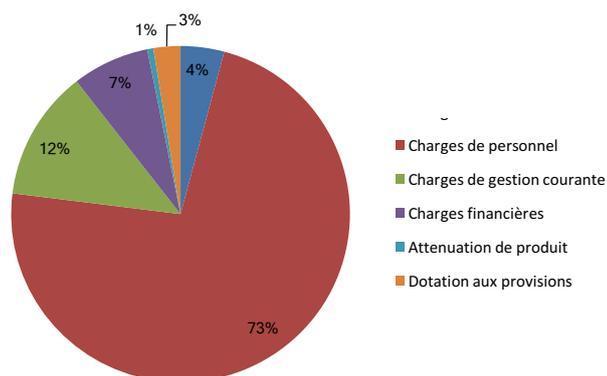
Dépenses de fonctionnement



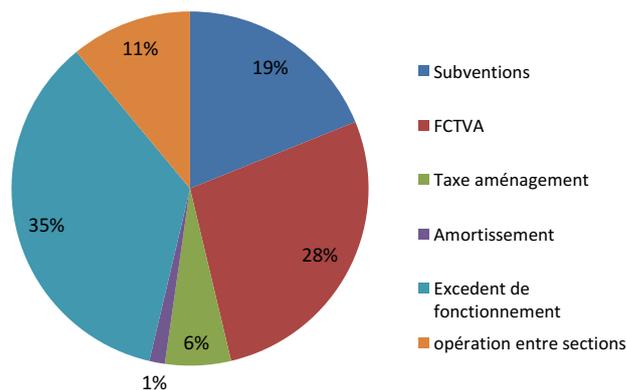
Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



# Plan Local d'Urbanisme

Le plan local d'urbanisme de la commune de Saint Amour Bellevue a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 19/09/2017. Cette révision est consultable sur le site internet de la commune, rubrique « Mairie » ou au secrétariat de la Mairie. Ce document annule et remplace le POS. Il redéfinit les règles d'urbanisme applicables dans la commune de Saint-Amour-Bellevue. Quelques Informations utiles :

## AUTORISATIONS D'URBANISME

Selon l'importance des travaux, il est obligatoire de déposer soit une demande de permis (de construire, d'aménager...) soit une déclaration préalable.

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>. En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m<sup>2</sup> si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) à condition que la surface totale ne dépasse pas 170 m<sup>2</sup> ;
- construction d'un mur d'une hauteur maximale au-dessus du sol de 1m80 ;

- construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m<sup>2</sup>, non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) est à une hauteur au-dessus du sol, inférieure à 1,80 m ;
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade et murs extérieurs) ;
- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;

***Cette liste n'est pas exhaustive, il est nécessaire de se rapprocher de la Mairie pour tout projet de travaux.***

***Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la demande, sauf demande de pièces complémentaires.***

***Dans tous les autres cas un permis de construire est obligatoire.***

## Bilan des travaux des commissions

### Commission bâtiments

#### Bâtiments communaux

Poursuite de la rénovation de la salle des fêtes (isolation, peinture et éclairage du couloir)

Rénovation de la salle du Conseil (travaux de peinture)

Rénovation de la petite école (accessibilité des toilettes, peintures et changement des huisseries)

Restauration de la barrière de l'école primaire et installation des barrières de sécurité devant l'école

Mise en accessibilité de l'Agence Postale et de la Régie du Tourisme

Changement de la clôture du cours de tennis suite à des actes de vandalisme (pris en charge par l'assurance)

#### Projets à venir :

Accessibilité et rénovation des toilettes de la salle des fêtes

Lancement de l'étude pour le réaménagement de la Place des Marcs

Rénovation des boiseries extérieures de la petite école

### Commission cimetières

Le règlement intérieur du cimetière est achevé, il est consultable en Mairie ou à l'entrée du cimetière. Le renouvellement des concessions est désormais à jour

#### Rappel du tarif des concessions :

Durée : 15 ans	150 € les 2m <sup>2</sup>
Durée : 30 ans	250 € les 2m <sup>2</sup>
Durée : 50 ans	500 € les 2m <sup>2</sup> (nouveau)
Columbarium	
Durée : 15 ans	800 € 4 urnes
Durée : 30 ans	1 500 € 4 urnes

Jardin du Souvenir (dispersion des cendres) forfait 50 €

La gravure sur la pierre du Souvenir est à la charge des familles.

Frais de réservation pour emplacement vide (piquet + plaque 25 €)

Une procédure d'inventaire des tombes est en cours de réalisation.

### Commission assainissement

Lancement de l'étude du schéma directeur de l'assainissement en partenariat avec la commune de Chânes (état des lieux du réseau existant). Le projet d'agrandissement du réseau est toujours d'actualité.

### Sécurité : bornes à incendie

Une convention de mutualisation avec la commune de Crêches sur Saône va permettre le contrôle du débit des bornes incendie, obligatoire tous les trois ans (23 bornes ont été répertoriées dans la commune).

### Commission voirie

#### Travaux effectués :

Route de Sathonat, Chemin de la Creuse périlleuse, Parking Place du Plâtre-Durand, Accessibilité de l'Agence Postale et de la Régie du Tourisme

Les nids de poules ont été comblés

Curage des fossés et des bassins de rétention

Sondage des tuyaux rue des Calettes et rue des Servettes suite à des engorgements répétés.

Projet de bassin de rétention des eaux de pluie du versant ouest au Carjot.

### Commission des rues

Quelques numéros d'habitation n'ont toujours pas été récupérés à la Mairie, ce qui pose un problème de géolocalisation par GPS pour les secours, la distribution du courrier et des colis.

# Bilan des travaux des commissions

**Rappel à nos lecteurs ! Il reste des numéros non distribués à la Mairie, ceux parmi vous qui n'ont pas affiché le numéro de leur habitation sont priés de venir le chercher rapidement : IL EST INDISPENSABLE POUR LA POSTE, LES TRANSPORTEURS DE COLIS ET LES SECOURS (POMPIERS ET SAMU).**

## Eclairage public

Suite à la consultation publique positive, la mise en œuvre de l'extinction des lampadaires a été réalisée en avril 2017 et a entraîné le changement de toutes les horloges de l'éclairage public. Une analyse des économies sera réalisée sur une année complète.

Le programme d'enfouissement électrique prévu rue du Paradis, ainsi que la suppression d'un transformateur sera mis en œuvre au début de l'année 2018, avec le remplacement des lampadaires. Cette opération entre dans le cadre d'un programme financé par le SYDESL.

## Commission de l'environnement et du fleurissement

Le rythme de deux fleurissements par an a été maintenu (au printemps et à l'automne) ce qui agrémenté l'image de notre commune avec un budget raisonnable. L'employé communal assure avec soin la plantation et l'entretien des fleurs.

**Rappel :** Suite à l'application de la loi interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires en collectivités, l'employé communal ne peut plus assurer la totalité du désherbage de la commune, il est donc demandé

à chacun d'entretenir l'extérieur de sa propriété et d'enlever, ici et là, une mauvaise herbe au cours d'une promenade afin de maintenir la propreté de la commune dans l'intérêt général !



## Commission Tourisme

**Brochure** - La brochure destinée aux touristes avec un plan de la commune comprenant l'index des rues, les services utiles, la restauration, l'hébergement, les commerces et les viticulteurs est désormais disponible à la Régie du Tourisme et à la Mairie.

**Site internet** - Nouveauté : Le site internet existe maintenant en deux langues : un petit drapeau britannique en haut à droite permet de basculer en version anglaise. Cette traduction ouvre la porte aux internautes du monde entier. La Secrétaire de Mairie alimente la partie administrative. La Régie du Tourisme fait vivre le site au gré des événements et des saisons en coordination avec Le Cru de Saint Amour. Le nombre de consultations par les internautes est en accroissement constant.

## Vie communale et discipline

### Rappel des règles de vie communale

Commençons par une bonne nouvelle ! Certains ont respecté les consignes et ont peint les murs de leur maison ! Félicitations !

En revanche le civisme est toujours absent aux Points d'Apports Volontaires. Trop d'encombrants non conformes à la réglementation sont abandonnés sur les lieux de tri sélectif et même à d'autres endroits de la commune. Il faut bien comprendre que l'argent dépensé pour ce nettoyage par l'employé communal est du temps qu'il ne peut pas consacrer à effectuer d'autres tâches utiles.

Pour les gros déchets verts et encombrants tel que cartons, appareils

ménagers, l'accès à la déchetterie sera désormais possible gratuitement 52 fois par an après avoir enregistré les plaques d'immatriculation des véhicules des particuliers auprès du Pôle Environnement de Mâconnais-Beaujolais-Agglomération. (cf p 23 rubrique MBA).

Une belle initiative : M. Denis Cognard, Conseiller Municipal, organise une matinée citoyenne le samedi 10 mars 2018 afin de nettoyer le terrain (ancienne décharge sauvage) route du Moulin Berger en contrebas du dépôt des marcs (cf rubrique Matinée citoyenne).

Tous les villageois sont vivement incités à y participer !

## Animaux de compagnie

Les propriétaires d'animaux de compagnie doivent prendre conscience que laisser les chats non stérilisés sortir provoque chaque année plusieurs portées de chatons qui grossissent le nombre de chats errants. En clair, un couple de chats peut donner en 5 ans 15 552 descendants !

Pour plus de renseignements : L'Amicale Féline du Val Lamartinien  
19 rue Poitevin, 71000 MACON  
et le site internet [www.30millionsdamis.fr](http://www.30millionsdamis.fr)

Le Maire rappelle que la loi du 6 Janvier 1999 impose l'identification obligatoire des animaux âgés de plus de 4 mois.

En ce qui concerne les chiens : attention ! quelques rappels :

Pas de chien en divagation, ni de maltraitance

Pas de nuisance sonore

Les chiens dangereux de 2e catégorie doivent être déclarés à la Mairie, tenus en laisse, et muselés.

## Voisins vigilants : Rappel pour tous !

Le panneau indiquant le dispositif en vigueur est situé à l'entrée du village, cet « œil » représente l'engagement de la commune dans la démarche de participation citoyenne appelée aussi : « Voisins vigilants »

Chaque quartier de Saint Amour-Bellevue a son « référent » :

M. Robert Janin :	La Ville
M. Jean-Yves Midey :	Les Chamonards
Mme Marie-Claude Wilson :	Le Bourg
M. Laurent Vasty :	Le Plâtre-Durand
M. Pierre-Yves Spay :	Sathonat



Les référents participent chaque année à une réunion avec la Gendarmerie pour faire le point. Si vous constatez dans votre environnement proche quelque chose d'anormal, il ne faut pas hésiter à le signaler à l'un de ces référents. Il prévient ensuite la Gendarmerie. Il faut néanmoins garder le réflexe de composer le 17

lorsque l'on constate un délit. Le dispositif « Voisins vigilants » permet de communiquer à la Gendarmerie des éléments d'information qui peuvent être utiles à leurs enquêtes mais il ne s'agit en aucun cas d'un instrument de délation.

Vous pouvez consulter le site : [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org) pour de plus amples renseignements et également pour rejoindre l'équipe.

## Fusion des intercommunalités

Saint-Amour-Bellevue a intégré Mâconnais-Beaujolais-Agglomération le 1er Janvier 2017.

Mme CASBOLT, Maire de la Commune a été élue Vice-Présidente en charge de la Commission Environnement et développement durable. Les travaux des différentes commissions sont visibles sur le site internet de la Commune dans la rubrique Mairie- Mâconnais-Beaujolais-Agglomération (cf rubrique MBA p 19-20).

# Formalités administratives

## PACS : EN MAIRIE À PARTIR DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).



Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

**Rappel :** Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

### Nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité.

Les demandes de CNI sont désormais recueillies dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise d'empreintes par le biais d'un capteur. (exemple de mairies équipées à proximité : Mâcon, Charnay-lès-Mâcon, Crêches-sur-Saône).

Attention il est conseillé de prendre rendez-vous dans les mairies pour éviter les files d'attente.

Possibilité de faire une pré-demande en ligne via le site Internet : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> (la Mairie de Saint Amour Bellevue permet, aux usagers ayant des difficultés d'accès au numérique, de faire leur pré-demande en mairie).

Le CERFA est disponible en mairie de Saint Amour Bellevue.

Pour rappel, la validité de la carte nationale d'identité est de 15 ans (au lieu de 10 ans avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014). Les cartes valides au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière. Elles restent valables 10 ans pour les

personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte. Plus d'information en mairie.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations.

## DEMANDE DE PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Les demandes de passeports ne sont plus réceptionnées en mairie de Saint-Amour-Bellevue.

Pour faire votre demande, vous devez vous rendre dans une commune qui accueille une station d'enregistrement. Pour l'arrondissement de Mâcon, 5 communes sont équipées :

- Charnay-lès-Mâcon
- Cluny
- Crêches-sur-Saône
- Mâcon
- Tournus

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter l'une de ces 5 mairies.

## RECENSEMENT CITOYEN

A partir de 16 ans, le recensement citoyen doit s'effectuer dans les 3 mois suivant la date d'anniversaire des 16 ans. Pièces à fournir : se munir de sa pièce d'identité et du livret de famille de ses parents.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans de nationalité française qui ont effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans. En dehors de cette situation (ex : déménagement), l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Compléter le CERFA n°12669\*01 (disponible en mairie) de demande d'inscription, et fournir une pièce d'identité/de nationalité et un justificatif de domicile/résidence/contribuable.

## EXTRAIT OU COPIE D'ÉTAT CIVIL

Pour une demande de copie intégrale ou un extrait avec filiation, il faut présenter sa pièce d'identité. S'il ne s'agit pas de votre acte de naissance, vous devez prouver votre lien avec la personne concernée par l'acte lorsque ces informations n'y figurent pas (livret de famille ou autre acte d'état civil).

Par exemple, si vous demandez l'acte de naissance de votre enfant, votre nom est indiqué sur cet acte. Il suffit donc de présenter votre pièce d'identité. Pour une demande d'extrait sans filiation, aucun document n'est exigé.

# Renseignements utiles

## Mairie :

5 Place de la Mairie - Le Bourg  
Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr  
Tél. : 03.85.37.11.48  
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

## Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h  
le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois

## Permanence Maire-Adjoint :

Chaque vendredi de 9h à 11h

## Location de la salle des fêtes

La salle est située Place de l'Eglise, elle a une capacité de 120 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle avec réfrigérateur mais sans vaisselle ni lave-vaisselle.

## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES DE SAINT AMOUR BELLEVUE (délibération du 14 avril 2016 - 2016/022)



MANIFESTATIONS	LOCALES		
	électricité	Caution	Total
Location 1 jour semaine	inclus	500 €	280 €
Location week-end	inclus	500 €	320 €
Location privée (vin d'honneur)	inclus	500 €	100 €
MANIFESTATIONS	EXTERIEURES		
	électricité	Caution	Total
Location 1 jour semaine	inclus	500 €	380 €
Location week-end	inclus	500 €	440 €
Location privée (vin d'honneur)	inclus	500 €	140 €

## Location de la salle des fêtes

La demande de réservation se fait auprès de la Mairie.  
Etat des lieux et remise des clés :  
M. Jean-Yves MIDEY au 06 14 76 98 05.

## Agence postale communale et Régie du tourisme

283 Route des crus du Beaujolais - Lieu dit Plâtre Durand  
Tél. : 03 85 37 42 05  
Email : tourisme@saint-amour-bellevue.fr  
Site : [www.saint-amour-bellevue.fr](http://www.saint-amour-bellevue.fr)

## Collecte des ordures ménagères

Les Mardis et Vendredis (sortir les poubelles la veille au soir).

**Rappel** : les petits cartons d'emballage et les bouteilles en verre ne sont pas des ordures ménagères, ils sont recyclables, veuillez les déposer dans les points d'apports volontaires qui sont situés Route du Moulin Berger et route des Billards.

Tous les administrés doivent respecter les règles de fonctionnement des P.A.V. TOUT ce qui ne rentre pas dans les P.A.V. ex : gros cartons, objets encombrants, appareils ménagers, branchages, DOIT être obligatoirement déposé à la déchetterie de Vinzelles.

Le non-respect de ces règles entrainera des sanctions selon l'arrêté du Maire 2015-026.

## Déchetterie de Vinzelles : Tel 06 85 66 08 12

Heures d'ouvertures :  
Lundi, Mercredi et vendredi : 8h - 12h et 14h -18h  
Samedi : 8h-12h30 et 13h30-17h

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018 un nouveau système de contrôle d'accès sera mis en place avec 52 entrées par an et par foyer à la déchetterie.

**Rappel** : Avec un tri sélectif régulier des déchets, la collecte des ordures deux fois par semaine peut sembler excessive. Plusieurs études approfondies ont mené à la conclusion que réduire la fréquence

des collectes implique l'utilisation de plus gros camions qui ne peuvent pas emprunter les petites routes et endommagent les bas-côtés.

## Assistante Sociale : Centre médico-social à Mâcon

Tél. 03 85 21 65 00/15 - Permanence : Crêches-sur-Saône à la Cité Fleurie le mardi matin (prendre RDV au préalable).

## Centre des Finances Publiques (Perception la Chapelle de Guinchay) :

Tél. 03 85 36 79 88

A.D.M.R. de Crêches-sur-Saône : Tél./fax. 03 85 36 52 07

Paroisse de La Chapelle-de-Guinchay Tél. 03 85 36 72 03

## Transport de personnes

JP. Penet : Tél. 03 85 23 01 73 et 06 73 42 81 60

## GRUPE SCOLAIRE

Ecole Maternelle ..... 03 85 37 45 21  
Ecole Primaire ..... 03 85 37 45 20  
Restaurant scolaire ..... 06 23 72 12 38  
Garderie périscolaire ..... 06 21 53 23 15

## SANTÉ URGENGE

Centre anti-poison de Lyon ..... 04 72 11 69 11  
Pompiers de Mâcon..... 18  
S.A.M.U. .... 15  
Gendarmerie..... 17  
Dépannage EDF ..... 0 890 10 75 03  
Dépannage ENEDIS (gaz et électricité) .... 09 69 32 18 71  
Dépannage SUEZ (eau) ..... 0 810 826 826

## APPELS GRATUITS ET ANONYMES

Drogue info service ..... 0 800 231 313  
Allô enfance maltraitée ..... 119  
S.O.S. Femme ou homme violence conjugale ... 3919

# La régie du tourisme

***tourisme@saint-amour-bellevue.fr***  
***www.saint-amour-bellevue.fr***

- Lundi ..... 13h30 - 18h
- Mardi ..... 13h30 - 17h
- Mercredi ..... 9h - 12h
- Jeudi ..... 13h30 - 17h
- Vendredi ..... 13h30 - 16h

La régie du tourisme de Saint Amour-Bellevue est le point d'accueil officiel pour tous renseignements et informations sur le village : manifestations, gastronomie, hébergements, artisanat et viticulture.

Un large choix de guides touristiques est à votre disposition et celles des visiteurs.

La régie a également pour mission l'organisation de la Saint Valentin, les réservations des confirmations de mariages et assure le lien avec les réseaux sociaux (facebook et twitter).

Le nombre de confirmations de mariage est en progression constante et génère un nombre croissant de touristes dans la commune.

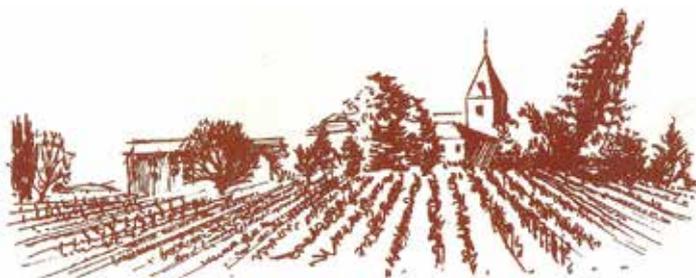
Le site internet de la commune est devenu incontournable pour les touristes du monde entier.

Sa traduction en anglais a permis l'accès à un plus grand nombre de visiteurs.

Merci pour votre fidélité.

Très bonne année à tous, bonheur et santé pour 2018 !

**Corinne Aujas**  
**Adjointe administrative**



## L'agence postale



Agence postale  
Régie du tourisme  
383 route des Crus du Beaujolais  
71570 SAINT AMOUR BELLEVUE  
Tél. 03 85 37 42 05  
***www.saint-amour-bellevue.fr***  
***tourisme@saint-amour-bellevue.fr***

### **Ouverture :**

- Lundi ..... 13h30 - 17 h
- Mardi ..... 13h30 - 16h30
- Mercredi ..... 9h - 12h
- Jeudi ..... 13h30 - 16h30
- Vendredi ..... 13h30 - 16h

**Départ du courrier** tous les jours à 15h30 et le samedi à 11h30.

L'Agence postale de Saint Amour-Bellevue vous propose toute une gamme de prêt-à-poster, d'enveloppes préaffranchies, de courriers suivis, de timbres philatéliques, un service financier (Banque Postale) et de téléphonie.

**Une tablette numérique** est à votre disposition pour votre information sur l'ensemble des services de la

poste et de la banque postale, des différents tarifs postaux (colis, nouveaux timbres et autres produits).

Elle vous permet un accès aux services publics, à l'actualité de vos droits (C.A.F., C.P.A.M.) et même consulter le cadastre.

Vous pouvez également visiter le site internet de la commune.

Au cours de cette année, les travaux de mise en accessibilité pour tous ont été réalisés, conformément aux normes d'un E.R.P. (établissement recevant du public).

Merci pour votre fidélité ! Votre fréquentation assidue permet la pérennité de votre agence et vous assure un service de qualité et de proximité.

Très bonne année à tous, paix, santé et bonheur pour 2018.

# L'agenda des manifestations

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
L 1	J 1	J 1	D 1	M 1	V 1 Pétanque comité Fêtes
M 2	V 2	V 2	L 2	M 2	S 2
M 3	S 3	S 3	M 3	J 3	D 3
J 4	D 4	D 4 AG Caveau St Amour	M 4	V 4	L 4
V 5	L 5	L 5	J 5	S 5	M 5
S 6	M 6 Concours belote*	M 6	V 6	D 6	M 6
D 7	M 7	M 7	S 7 Banquet des chasseurs	L 7	J 7
L 8	J 8	J 8	D 8	M 8	V 8
M 9	V 9	V 9	L 9	M 9	S 9
M 10	S 10 SAINT VALENTIN	S 10 Journée citoyenne	M 10	J 10	D 10
J 11	D 11	D 11 Vente de boudin	M 11	V 11	L 11
V 12 Vœux du Maire	L 12	L 12	J 12	S 12	M 12
S 13 Galette des Gloutons	M 13	M 13	V 13	D 13	M 13
D 14 Théâtre CLS	M 14	M 14	S 14	L 14	J 14
L 15	J 15	J 15	D 15	M 15	V 15
M 16	V 16	V 16	L 16	M 16	S 16 Pétanque Bel Horizon
M 17	S 17	S 17 Repas des Aînés	M 17	J 17	D 17
J 18	D 18	D 18	M 18	V 18	L 18
V 19 St Vincent St Amour	L 19	L 19 Cérémonie FNACA	J 19	S 19	M 19
S 20	M 20	M 20	V 20	D 20	M 20
D 21	M 21	M 21	S 21	L 21	J 21
L 22	J 22	J 22	D 22	M 22	V 22
M 23 AG Club Bel Horizon	V 23	V 23	L 23	M 23	S 23
M 24	S 24	S 24	M 24	J 24	D 24 Vide greniers CLS
J 25	D 25	D 25	M 25	V 25	L 25
V 26	L 26	L 26	J 26	S 26	M 26
S 27 St Vincent tournante	M 27	M 27	V 27	D 27	M 27
D 28 St Véran/Prissé	M 28	M 28	S 28	L 28	J 28
L 29		J 29	D 29	M 29	V 29
M 30		V 30 Vente de brioches	L 30	M 30	S 30
M 31		S 31 des Gloutons		J 31	

\*Club Bel Horizon

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
D 1	M 1 Pétanque des chasseurs	S 1	L 1	J 1	S 1 Téléthon
L 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2
M 3	V 3	L 3	M 3	S 3 Marché	L 3
M 4 Repas Bel horizon	S 4	M 4	J 4	D 4 de Noël	M 4
J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5
V 6 50e anniversaire	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6
S 7 du Jumelage St-Amour/	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7
D 8 Durbuy	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8
L 9	J 9	D 9	M 9 Voyage Club	V 9	D 9 Loto Club Bel Horizon
M 10	V 10	L 10 Reprise Gym CLS	M 10 Bel Horizon	S 10	L 10
M 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11
J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12 Repas Club Bel Horizon
V 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13
S 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14
D 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15
L 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16
M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17
M 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18
J 19	D 19	M 19	V 19 50e anniversaire	L 19	M 19
V 20	L 20	J 20	S 20 du Jumelage Durbuy/	M 20	J 20
S 21 Repas champêtre*	M 21	V 21	D 21 St-Amour	M 21	V 21
D 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22
L 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23
M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24
M 25	S 25	M 25	J 25	D 25 Loto des Gloutons	M 25
J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26
V 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27
S 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28
D 29	M 29	S 29	L 29	J 29	S 29
L 30	J 30	D 30	M 30	V 30	D 30
M 31	V 31		M 31		L 31

\* Comité des Fêtes



## Index des rues

ARTISANS (CHEMIN DES).....	A7-A8
BELLEVUE (CHEMIN).....	B7-C7
BILLARDS (CHEMIN DES).....	C4
BOIS DE LOYSE (ROUTE DU).....	E6-E7-E8
BRECATONS (RUES DES).....	B4
BRETAUX (CHEMIN DES).....	B5-E6
BREUIL (PASSAGE DU).....	C4
CALETTES (RUE DES).....	D7-C7
CHAMONARDS (ROUTE DES).....	B4-B5
CHAPITRE (RUE DU).....	C8-C9
CREUSE PERILLEUSE (CHEMIN DE LA).....	B6-A7
CROCHES (CHEMIN DES).....	A8-B8
CROIX CARRON (RUE DE LA).....	C4-B4
CRUS DU BEAUJOLAIS (ROUTE DES).....	C3-C4-C5-C6
CURE (CLOS DE LA).....	B6-B7
DAMIGNOLLES (RUE DES).....	B5
DURBUY (PLACE DE).....	C8
ÉGLISE (PLACE DE).....	D7-E6
FOLIE (IMPASSE DE LA).....	C8
FOLIE (RUE DE LA).....	C8-C9
GAGERE (IMPASSE DE LA).....	A7
GUILLONS (CHEMIN DES).....	B4
GRANDES VIGNES (RUE DES).....	C4-C5
HAMEAU DE LA VILLE (DESSERT).....	C4
LAVOR (RUE DU).....	B5
MADONE (CHEMIN DE LA).....	B8-B7
MAIRIE (PLACE DE LA).....	B7
MARCS (PLACE DES).....	C8
MARCS (RUE DE LA PLACE DES).....	C8
MOULIN BERGER (ROUTE DU).....	B8-A8
PAIX (PLACE DE LA).....	C4
PARADIS (RUE DU).....	B8-C8
PARC (IMPASSE DU).....	C7
PELLUZAN (CHEMIN DE).....	B7-A7
PIAT (RUE DE LA).....	D7
PIERRES (CHEMIN DES).....	C6-D7
PINS (CHEMIN DES).....	D7-E6
PIROLETTE (RUE DE LA).....	B5-B6
PLÂTRE DURAND (PLACE DU).....	C8
POULETS (CLOS DES).....	B5
POULETS (RUE DES).....	B4-B5
PRUZILLY (ROUTE DE).....	B3-A4
SAINTE AMOURE (ROUTE DE).....	E7-D7-C8-B8-B9
ST VALENTIN (ROUTE DE LA).....	A5-A6-B6-B7-C8
SATHONAT (IMP. DE).....	B7-B8
SATHONAT (RUE DE).....	B8
SERVETTES (RUE DES).....	B5-A5
SOURCES (RUE DES).....	A1-A3
TERRES DE GUINCHAY (CHEMIN DES).....	D8
THEVENINS (IMP. DES).....	B5-C5
THEVENINS (RUE DES).....	B5
VIARDS (CLOS DES).....	C8
VILLE (CHEMIN DE LA).....	C4

## Services

 AGENCE POSTALE.....	C7
ÉCOLE.....	B6
ÉCOLE MATERNELLE.....	B6
MAIRIE.....	B6
SALLE DES FÊTES.....	B7

## Restauration

AUBERGE DU PARADIS.....	C8
AU 14 FÉVRIER.....	C8
JOSÉPHINE À TABLE.....	C8

## Hébergement

### HOTELS

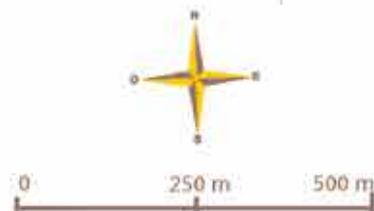
AUBERGE DU PARADIS - PLACE DU PLÂTRE DURAND INFO@AUBERGEDUPARADIS.FR.....	C8
------------------------------------------------------------------------------	----

### CHAMBRE D'HÔTES - GÎTES

JEAN-PAUL DUCOTE - 576, RTE DES CRUS DU BEAUJOLAIS DUCOTEJEANPAUL@ORANGE.FR.....	C7
LE PARADIS DE MARIE - 195, RUE DU PARADIS CONTACT@LABOULOTTEDEMARIE.COM.....	B8
Ô COEUR DU PARADIS - 60, RUE DU PARADIS CONTACT@OCOEURDUPARADIS.FR.....	B8

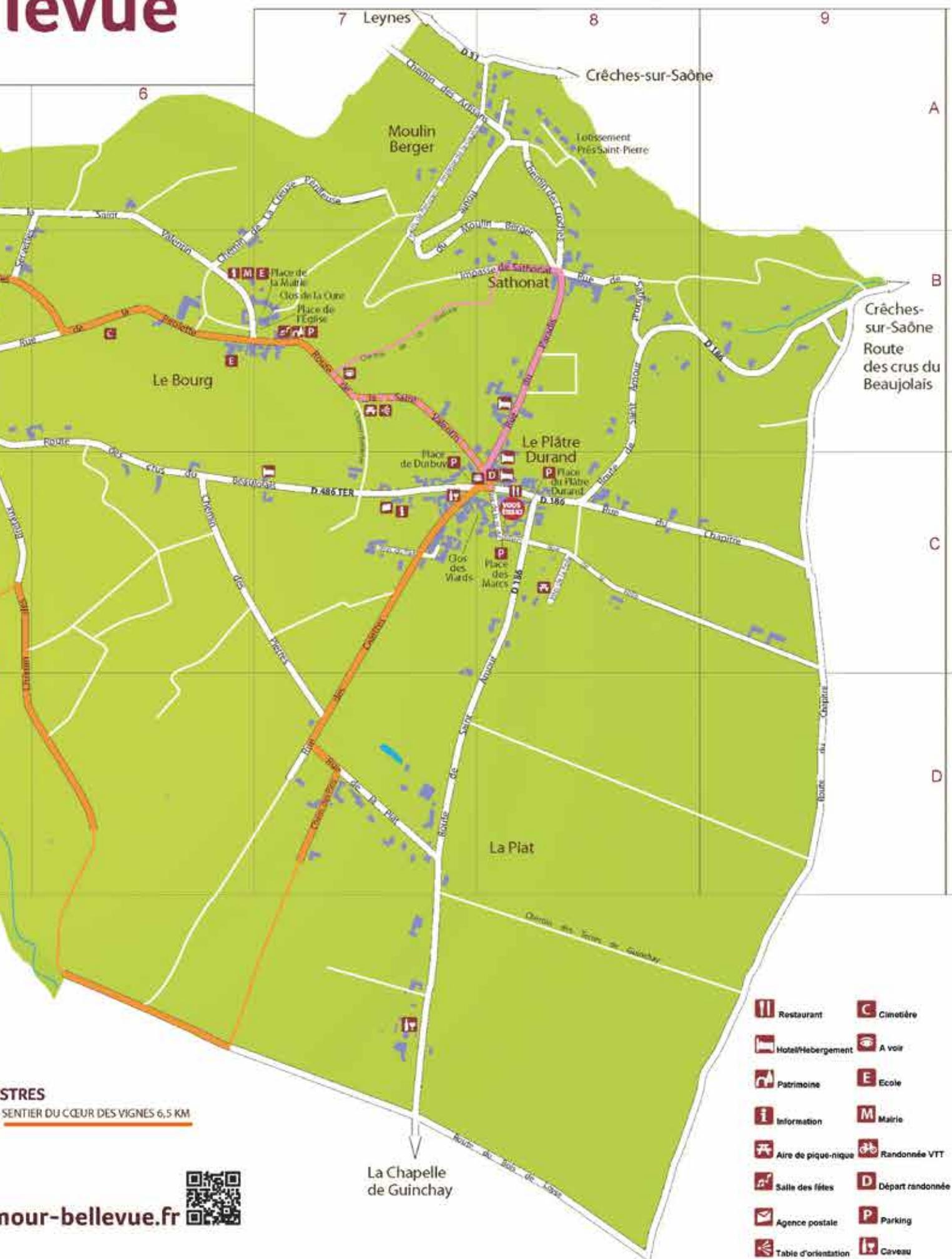
## Commerces

ACDCM MOTO CULTURE RÉPARATION - ROUTE DES CRUS DU BEAUJOLAIS - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	B5
ATELIER ANYVON - RUE DES PINS - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	D7
CAVEAU DU CRU ST AMOUR - PLACE DU PLÂTRE DURAND - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	C7
LA POTERIE DE ST AMOUR - PLACE DU PLÂTRE DURAND - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	C8
RÉFLEXOLOGIE - CLOS DE LA CURE - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	B7



**RANDONNÉES PÉDE**  
SENTIER BELLES VUES 2 KM

# levue



# Rappel des numéros et contacts utiles

## MAIRIE

Email : [mairie@saint-amour-bellevue.fr](mailto:mairie@saint-amour-bellevue.fr)  
Tél : 03 85 37 11 48  
Site : [www.saint-amour-bellevue.fr](http://www.saint-amour-bellevue.fr)

## Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi et vendredi ..... 9h à 12h  
Le 1er samedi de chaque mois

## Permanence Maire-Adjoint

Chaque vendredi ..... 9h à 11h

## Location de la salle des fêtes

Réservation et tarif en Mairie et dans le bulletin municipal  
Etat des lieux et remise des clés :  
Contacter M. Jean-Yves MIDEY au 06 14 76 98 05

## Agence postale communale et Régie du tourisme

Tél : 03 85 37 42 05  
Email : [tourisme@saint-amour-bellevue.fr](mailto:tourisme@saint-amour-bellevue.fr)  
Site : [www.saint-amour-bellevue.fr](http://www.saint-amour-bellevue.fr)

## Déchèterie à Vinzelles

Tél : 06 85 66 08 12  
Ouverture :  
lundi, mercredi et vendredi ..... 8h à 12h - 14h à 18h  
Samedi ..... 8h à 12h30 - 13h30 à 17h  
Attention ! Pour l'accès nouvelle réglementation voir M.B.A.  
[www.mb-agglo.com](http://www.mb-agglo.com)

## Ramassage des ordures ménagères :

Les mardis et vendredis.  
Sortir les poubelles la veille au soir.

## Recyclage

Deux points d'apport volontaire P.A.V. (verre, papiers, plastique et emballages métalliques) :  
Route du Moulin Berger et Route des Billards

## Assistante Sociale

Centre médico-social à Mâcon  
Tél. 03 85 21 65 00

## Perception à La Chapelle-de-Guinchay

Tél. 03 85 36 79 88

## A.D.M.R. de Crêches-sur-Saône

Tél/fax. 03 85 36 52 07

## Paroisse de La Chapelle-de-Guinchay

Tél. 03 85 36 72 03

## Scolarité

Ecole Maternelle ..... 03 85 37 45 21  
Ecole Primaire ..... 03 85 37 45 20  
Restaurant scolaire ..... 06 23 72 12 38  
Garderie périscolaire ..... 06 21 53 23 15

## Santé - Urgences

Centre anti-poison de Lyon ..... 04 72 11 69 11  
Pompiers de Mâcon ..... 18  
S.A.M.U. .... 15  
Gendarmerie ..... 17  
Dépannage ENEDIS (ex ERDF) électricité.... 09 72 67 50 71  
Urgence gaz ..... 0800 47 33 33  
Dépannage SUEZ (eau) (ex SDEI) ..... 09 77 40 11 27

## Appels gratuits et anonymes

Drogue info service ..... 0 800 231 313  
SIDA Info Service 24h/24 et 7j/7 ..... 0 800 840 800  
Fil santé jeunes ..... 32 34  
Allô enfance maltraitée ..... 119  
Enfance et partage ..... 0 800 05 1314  
Violences contre les femmes/hommes ..... 39 19  
SOS radicalisation ..... 0 800 005 696

## Calendrier des décalages des collectes suite aux jours fériés secteur MBA sud

		Lundi 1 janvier	Lundi 2 avril	Mardi 1 mai	Mardi 8 mai	Jeudi 10 mai	Lundi 21 mai	Samedi 14 juillet	Mercredi 15 août	Jeudi 1 novembre	Dimanche 11 novembre	Mardi 25 décembre	Mardi 1 janvier
Collectes concernées													
BOM 26T	Crêches sur Saône	Reportée au jeudi 4 janvier	Reportée au jeudi 5 avril			Reportée au Vendredi 11 mai	Reportée au jeudi 23 mai			Avancée au mercredi 31 octobre			
BOM 19T	St Symphorien / Chaintre / Varennes / Vinzelles	Reportée au jeudi 4 janvier	Reportée au jeudi 5 avril			Reportée au Vendredi 11 mai	Reportée au jeudi 23 mai			Avancée au mercredi 31 octobre			
BOM 26T	Romanèches (80%) / La Chapelle			Reportée au Mercredi 2 mai	Reportée au Mercredi 9 mai	Reportée au Samedi 12 mai						Reportée au mercredi 26 décembre	Reportée au mercredi 2 janvier
BOM 19T	Romanèches (40%) / St Amour / Charnes / St Véran / Pruzilly / Chasselas / Leynes			Reportée au Mercredi 2 mai	Reportée au Mercredi 9 mai	Reportée au samedi 12 mai						Reportée au mercredi 26 décembre	Reportée au mercredi 2 janvier



**VOTRE NOUVELLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : MBA**



**Jean Patrick Courtois**  
Président

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Val de Saône (CAMVAL) et la Communauté de Communes Mâconnais-Beaujolais (CCMB), comme le prévoyait la loi NOTRe, ont fusionné afin de donner naissance à une nouvelle intercommunalité nommée Mâconnais-Beaujolais Agglomération.

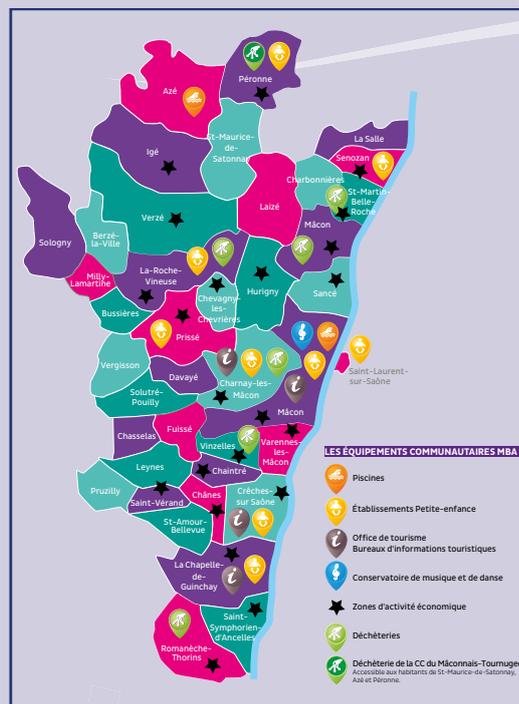
Cette nouvelle Communauté d'Agglomération qui s'est dessinée aux portes de la Métropole Lyonnaise réunit aujourd'hui 75 900 habitants sur un peu plus de 300 km<sup>2</sup>. Elle offre une opportunité de réunir les différents atouts touristiques, économiques et fonctionnels, que recèlent les deux anciennes communautés afin de mettre en valeur l'attractivité, le dynamisme du territoire et apporter des services à la population.

La mutualisation des moyens permet aux 39 communes qui la composent d'intervenir dans un champ de compétences élargi.

Mâconnais-Beaujolais Agglomération assure des compétences dans les domaines :

- **du développement économique** (pépinière d'entreprises, zones d'activités, accompagnement des entreprises...),
- **de la collecte et du traitement des déchets ménagers** (collecte, tri et traitement mais aussi prévention, valorisation des déchets, animations scolaires...),
- **de la protection de l'environnement et du cadre de vie** (déplacements doux, voie verte-voie bleue, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations GEMAPI, Plan Climat Air Energie Territorial PCAET...)
- **d'aménagement de l'espace**
- **de l'habitat** (Programme Local de l'Habitat, actions et aides financières en faveur du logement social...)
- **de l'enseignement supérieur** (soutien aux implantations, développement et promotion)
- **de l'accueil de la petite enfance** (19 équipements : crèches, multi-accueil, micro-crèches offrant 405 places d'accueil, Relais d'Assistants Maternels (RAM)...) )
- **du transport urbain et scolaire**
- **du tourisme** (Office de Tourisme Communautaire et bureaux d'information touristique...)
- **d'équipements sportifs et culturels** (Conservatoire Edgar Varèse, centre aquatique communautaire de Mâcon et piscine d'Azé)
- **d'accueil des gens du voyage**
- **de la politique de la ville** : participation au contrat de ville et soutien aux dispositifs d'accès à l'emploi, d'insertion et de prévention de la délinquance

Présidé par Jean-Patrick Courtois, Maire de Mâcon, le conseil de communauté de Mâconnais-Beaujolais Agglomération est composé de 77 conseillers communautaires titulaires, parmi lesquels 15 vice-présidents, et 35 conseillers communautaires suppléants. Tous les conseillers communautaires sont élus locaux dans l'une des 39 communes membres.



# Mâconnais-Beaujolais Agglomération

## Collecte des déchets : trop de bacs non conformes

### VOTRE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES EST NON CONFORME



Pour être collectées, vos ordures ménagères doivent être présentées :

- dans un bac pouvant être levé de manière automatisée par les systèmes de préhension des camions benne à ordures ménagères ;

OU

- en sacs fermés de moins de 100 litres et d'un poids inférieur à 15 kg.

**Nous vous informons que votre bac non normalisé ne sera plus collecté d'ici un mois.**

### Plus d'infos :

Pôle collecte et traitement des déchets ménagers :

124, rue du Grand Pré – ZAC de Sennecé-les-Mâcon - 71000 MÂCON

Tél : 03 85 38 44 39 ou consultez le **Guide de collecte** sur [mb-agglo.com](http://mb-agglo.com)

Utilisez  
les bacs conformes :



<b>DÉPOSER</b>	<b>JOURNAUX - MAGAZINES - PROSPECTUS</b> Tous les papiers se recyclent !	<b>NE PAS DÉPOSER</b>
	 JOURNAUX LIVRES CAHIERS PROSPECTUS MAGAZINES COURRIERS ENVELOPPES CATALOGUES ANNUAIRES	
Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION SECTEUR SUD Pour nous contacter : <a href="mailto:environnement@mb-agglo.com">environnement@mb-agglo.com</a> 03 85 38 44 39 CITEO		

<b>DÉPOSER</b>	<b>EMBALLAGES</b> Astuce pratique : écrasez les bouteilles et les briques à plat, vous réduirez vos trajets par deux !	<b>NE PAS DÉPOSER</b>
	 BOUTEILLES ET FLÂCONS EN PLASTIQUE UNIQUEMENT EMBALLAGES MÉTALLIQUES BRIQUES ALIMENTAIRES CARTONNETTES CARTONS GRAS	
Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION SECTEUR SUD Pour nous contacter : <a href="mailto:environnement@mb-agglo.com">environnement@mb-agglo.com</a> 03 85 38 44 39 CITEO		

<b>DÉPOSER</b>	<b>VERRE</b> Bouteilles, pots et bocaux UNIQUEMENT	<b>NE PAS DÉPOSER</b>
	 BOUTEILLES POTS-BOCAUX	
Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION SECTEUR SUD Pour nous contacter : <a href="mailto:environnement@mb-agglo.com">environnement@mb-agglo.com</a> 03 85 38 44 39 CITEO		

# L'école

Mme Redois et Mme Dury ont décidé cette année de faire voyager dans le temps leurs élèves de PS MS et de GS CP.

Au programme, la découverte de la préhistoire avec la visite du musée Confluences à Lyon en septembre puis le musée de Solutré début novembre.

En janvier ils seront transportés dans l'Antiquité avec la visite du musée Gallo-Romain de Vienne.

Toutes ces sorties avec ateliers et visites sont financées par les coopératives scolaires alimentées par le Sou des écoles et la vente de chocolats ainsi que des dons, possibles toute l'année. Les bus sont financés par le SIVOM à raison d'un bus par trimestre par classe.

Plus tard dans l'année, le Moyen-Age et l'époque contemporaine clôtureront ce voyage dans le temps.

Tout ce travail fera l'objet d'une exposition avec des productions plastiques en fin d'année à la salle des fêtes.

Nous accueillerons en septembre prochain les enfants nés en 2015. Si votre enfant n'est pas sur les registres d'état civil, n'hésitez pas à vous faire connaître.



## Les Gloutons

**Restaurants Scolaires du RPI Saint Amour-Saint Vérand-Pruzilly**  
**L'association Les Gloutons a fêté ses 20 ans le 7 juillet 2017 !**

### Les Gloutons en chiffres :

- 9 127 repas ont été servis dans nos Restaurants Scolaires pendant l'année scolaire 2016/2017
- 5 manifestations ont rythmé l'année 2016/2017 et rapporté 6 086 €
- Le résultat annuel de l'association au 31/08/2017 a été de - 2 971 €.

Le financement des restaurants scolaires est assuré :

- à plus de 78% par les parents
- à environ 11% par les manifestations
- à environ 9% par les communes.

Claire Bouillard, cantinière à St Vérand depuis 20 ans, a pris sa retraite des Restaurants Scolaires fin décembre 2017. Nous la remercions pour son travail, ses talents culinaires, son dynamisme et sa bonne humeur auprès de nos enfants. Bonne retraite Clairette !

### Et pour 2018, alors ?

**Le Bureau** pour cette année : Elise BERTHOLD Présidente, Béatrice Duc Vice-Présidente, Céline Lacour Trésorière, Frédéric Laure et Natacha Schouft Vices-Trésoriers, Mélanie Petit Secrétaire, ainsi que Virginie Fournier, Elise Sapin, Cécile Morin et Séverine Robin, membres du Bureau.

L'association a embauché Nathalie Sevoz-Lecler comme cantinière sur le site de St Vérand, jusqu'à la fin de cette année scolaire. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Notre bureau travaille sur un projet de cuisine centrale, avec confection des repas à St Amour et livraison sur les sites de St Vérand et Pruzilly. Ce projet vise à optimiser le fonctionnement des cantines et tenter de limiter les dépenses. En effet, le bureau s'inquiète de la survie financière de l'association à moyen terme.

### L'association remercie :

- les mairies du RPI, les associations locales, les parents

d'élèves, tous les membres actifs pour leurs soutiens, leur aide, leurs prêts, leurs dons et leurs participations aux différentes manifestations de l'association,

- Danièle Pardon, Gisèle Noly, Mme Maillat, Céline Adoir et Mme Laneyrie pour leur aide régulière, bénévole et si précieuse auprès des cantinières pendant le temps de service des repas.
- tous les particuliers pour les dons en espèce et en nature (légumes et fruits frais, non cuisinés) et leur participation à la réussite de nos manifestations.

Tous contribuent au maintien de nos trois restaurants scolaires avec Mylène, Claudine et Nathalie, qui proposent aux enfants des repas de qualité, cuisinés sur place.

### Les manifestations prévues en 2018 :

- Participation à la St Vincent Tournante à Prissé : 27 et 28 janvier
- Vente de Brioches : 31 mars et 1er avril
- Fête de fin d'année scolaire : 6 juillet
- Loto : 25 novembre à la salle des Fêtes de Pruzilly.

Les Gloutons vous souhaitent une excellente année 2018 !





**Le Sou des écoles est l'association de parents d'élèves bénévoles**, créée le 11 avril 2006, et dont l'objectif est d'organiser des manifestations festives et conviviales afin de récolter de l'argent pour les coopératives scolaires des enseignants du RPI de Saint Amour – Saint Vérand et Pruzilly. Ces dons servent à financer tout ou partie de leurs projets éducatifs et culturels : sorties, visites, achat de livres, de matériel éducatif, participation aux voyages, intervenants métiers, etc.

Pour l'année scolaire 2016-2017, les manifestations organisées par le SOU des écoles : adhésions, photos de classe, vente de sapins de Noël, vente d'un plat cuisiné à emporter, buvette/snack lors du spectacle des écoles en avril et apéro de printemps en mai, ont permis de dégager un bénéfice de 3 152 €, entièrement reversé aux coopératives scolaires des enseignants.

Cela fait maintenant 5 ans qu'une nouvelle équipe dynamique a repris l'animation du Sou des écoles afin de faire perdurer cette association et nous sommes fiers d'avoir atteints nos objectifs : dons aux écoles pour un montant non négligeable de 25 k€ sur les 5 dernières années scolaires !

Le moment est venu pour nous de passer le relais à de nouveaux parents afin de relancer une nouvelle dynamique, d'apporter un nouveau souffle, de nouveaux projets, de nouvelles manifestations.

En prévision d'un renouvellement des membres de l'association, nous avons décidé en juin 2017 de verser aux enseignants l'intégralité des bénéfices qui nous restaient en trésorerie afin de remettre la trésorerie au même niveau qu'elle nous a été transmise il y a 5 ans.

Nous avons donc versé aux coopératives scolaires des enseignants la somme exceptionnelle de 6 459€ au total (y compris le bénéfice de 3 152 € de l'année) correspondant à la somme de 68 € par élève, et répartie de la façon suivante pour chaque classe en fonction des effectifs :

DONS aux écoles 2016-2017	Effectifs	Dons totaux par classe
Mme REDOIS TPS/PS/MS – St Amour	26-1 = 25	1 675,48 €
Mme DURY GS/CP – St Amour	19-1 = 18	1 383,82 €
M. JOSEPH CE1/CE2 – St Vérand	27-1 = 26	1 710,00 €
Mme CAMPOS CM1/CM2 - Pruzilly	27-1 = 26	1 690,00 €
Total	<b>99-4= 95</b>	<b>6 459,29 €</b>

Malheureusement, notre appel de renouvellement et de passage de relai n'a pas été entendu suffisamment, et pour le moment personne ne s'est manifesté pour reprendre l'animation de l'association. Nous avons donc décidé de mettre l'association « en sommeil » pour cette année 2017-2018... en espérant que les coopératives scolaires des enseignants leur permettront de mener à bien leurs projets encore cette année... Seules les adhésions et les photos de classe sont proposées aux familles, aucune manifestation n'est prévue pour le moment... faute de pilotes pour les organiser...

C'est dommage pour nos enfants car ils aiment les fêtes et spectacles autant que nous... et c'est beau de voir pétiller des étoiles dans leurs yeux et de pouvoir inscrire de beaux souvenirs d'enfance dans leurs mémoires... mais c'est ainsi...

Nous espérons que de nouveaux parents bénévoles se mobiliseront prochainement !

Nous remercions tous ceux qui ont soutenu et soutiennent encore notre association et tous ceux qui ont participé et participent à nos actions !

Nous vous souhaitons une très belle année 2018...

**Après « Juste une p'tite chanson »...c'est « Juste une p'tite pause » !**

#### L'équipe du SOU des écoles

Le bureau : Présidente démissionnaire : Laure BOTTON

Secrétaire : Florence GUICHERET / Vice-secrétaire :

Emilie CHAUMONT / Trésorière : Alexandra ROCHE

Vice-trésorière : poste vacant

Les membres actifs : Céline LACOUR, Mireille RICHARD, et 2 "nouveaux", bienvenus : Elvire SPAY et Eric DUBREUIL.



## Le Conseil Municipal Junior

Pour sa 4<sup>ème</sup> année, Le Conseil Municipal Junior est composé de 11 jeunes, encadrés par des élus du Conseil Municipal. 5 nouveaux jeunes sont arrivés pour renforcer le CMJ en 2017.

Nous n'avons pas pu organiser le Téléthon 2017, par manque de disponibilité des bénévoles. D'autres projets ont pu être réalisés comme la création d'une étiquette « stop pub » que l'on peut voir sur un grand nombre de boîtes aux lettres de la commune. Nous avons également parlé de la citoyenneté.

Nous étions présents aux commémorations du 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Nous avons rendu visite aux Aînés de notre village dans les maisons de retraite de La Chapelle de Guinchay et de Romanèche Thorins. A l'occasion des fêtes, un cadeau leur a été remis de la part de la Mairie et au nom des villageois.

**Pour l'année à venir**, une collecte de téléphones

aura lieu sur la commune pour l'association POUR LA VIE. La construction d'un hôtel à insectes et la plantation d'une jachère seront réalisés en avril aux Thévenins. La visite de la gendarmerie de la Chapelle de Guinchay et du Sénat sont prévues. Nous espérons aussi pouvoir renouveler le Téléthon où nous vous attendrons nombreux.

Tous les membres du Conseil Municipal Junior vous souhaitent une heureuse année 2018 !

**Laura, Coline, Méline, Violette, Charley, Gaspard, Arthur, Léo, Louis, Johan et Benjamin**



## Matinée citoyenne le 10 mars

La municipalité organise une "matinée citoyenne" sur la commune. Cette opération consiste à ramasser un maximum de débris laissés dans la nature, sur le site qui se trouve en contrebas du nouveau dépôt de marc, route du Moulin Berger. L'objectif durant cette matinée du samedi 10 mars, est donc de maintenir un environnement propre et agréable pour tous. Nous vous rappelons que le dépôt sauvage de débris est interdit, les végétaux, gravats, encombrants et autres sont donc à emporter à la déchetterie. Merci de votre compréhension.

**Pour participer à cette matinée citoyenne, contacter Denis Cognard : 06 10 91 21 05.**

Prévoir gants et équipement de protection individuelle, les sacs poubelles seront fournis. Un verre de l'amitié sera servi pour clore cette matinée.



# SIVOM de la Vallée de l'Arlois

## Budget

Le budget du SIVOM s'équilibre en dépenses et en recettes

- Fonctionnement .....	702 552 €
- Investissement .....	
Opérations financières : .....	22 155 €
Acquisition de matériel : .....	56 300 €
Travaux de voirie 2016 solde : .....	15 969 €
Travaux de voirie 2017 : .....	215 312 €
Total investissement : .....	309 736 €

## Travaux de voirie

Le marché de travaux de voirie 2017 a été attribué à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 129 693,30 € TTC, tranche conditionnelle comprise.



Travaux réalisés sur les communes :

- CHANES : Trottoir allée Chardonnay, place Devoluet, Route Chapitre, Parking Mairie pour un total de 18 987,84 € TTC.
- CHASSELAS : Route N'Avonne, route en face Eglise, Impasse Leboeuf, tranche conditionnelle Les Renauds pour un total de 18 110,40€ TTC.
- LEYNES : Route de la carrière, haut du Bois de Leynes, chemin Charnay, route de La Balmondrière, croix de Bandonneau pour un total de 33 667,80 € TTC.
- PRUZILLY : Les Desburnays, route vigne de la Cure pour un montant de 34 562,40 € TTC
- ST-AMOUR : Creuse Périlleuse, rte de Sathonat, pour un total de 8 062,86 € TTC.
- ST-VERAND : Dernière tranche route Bessets pour un total de 16 302 € TTC. Des travaux supplémentaires ont été commandés pour un montant de 3 693,94 € TTC.

Pour l'ensemble des communes il restera à réaliser les enduits au printemps 2018.

Comme chaque année, les employés du SIVOM, en collaboration avec les employés des communes, ont réalisé de nombreux travaux sur chaque commune membre.

- CHANES : Dépose décorations de Noël, Création parking Devoluet, Pose de bordures lotissement Les Préaux allée Chardonnay, Préparation de chaussée avant goudronnage, Curage des bassins des Préaux, Rangement de chemins divers à l'enrobé froid, curage de fossés, Pose de tuyaux cours du Bois, Enduit soubassement mur cimetière.
- CHASSELAS : Dépose décorations de Noël, Pose de grillage de protection autour du bassin décanteur en Voisin, Changement de grilles non conformes, Pose de caniveaux route en face église et entrée Sokoloff, Canalisation eau pluviale route N'Avonne, Préparation pour goudronnage route des Drus en face église, route des Renauds et impasse Leboeuf.
- LEYNES : Voirie béton Creux du vy fin d'aménagement, Coulé radier béton bordure rue des Sœurs, Canalisation accotement route en amont de l'école, Construction mur puits et aménagement carrefour route neuve, Pose de tuyaux croix de Bandonneau, Préparation pour goudronnage, Réparation mur soutènement chemin Bois de Leynes / Le Prieuré, Modification caniveau grilles creux du Vy.
- PRUZILLY : Curage de fossés, Changement tuyaux route des Ravinets La Fargette, Pose de panneaux de signalisation et changement de grilles. Modification du raccordement de l'assainissement logement communal.

- ST AMOUR : Préparation de chaussée avant goudronnage, Pose de géolène La Ville impasse Bonin, Pose de tuyaux et branchement eau pluviale Le Plâtre, Pose panneaux de signalisation Le Plâtre, Curage bassins d'orage La Piat, Canardes, Sathonat, Remplacement de tuyaux traversée route Servettes, Remplacement tuyaux entrée terrain communal Sathonat et aménagement d'une plateforme.

- ST VERAND : Dépose décoration de Noël, Terrassement et pose de bordures Le Bourg, Coulé dalle béton pour remplacement de la bachasse au lavoir, Pose de tuyaux de 300 En Chatenay, Curage en amont du clapet automatique, Aménagement autour du monument aux morts, Reprise têtes tuyaux et béton dans fossé en Besset. Les employés des communes et du SIVOM assurent aussi le fauchage et débroussaillage des routes et chemins.

## Aménagement de rivières et entretien de bassins d'orages

La loi GEMAPI confie aux communautés d'agglomération la gestion des rivières et des risques d'inondations. A compter du 1er janvier 2018, les bassins d'orages du Préty sur la communes de SAINT-VERAND et de Chaud'eau sur la commune de LEYNES ainsi que les clapets automatiques de CRECHES et de ST VERAND seront sous la responsabilité de la MBA. Elle aura la charge de l'entretien (tonte, curage) et du suivi des clapets.

## Rythmes scolaires TAP

Le gouvernement ayant donné la possibilité aux communes de revenir à la semaine de quatre jours, le SIVOM après avis des conseils d'écoles, a choisi cette option. Il n'y a donc plus de TAP depuis la rentrée scolaire 2017/2018.

## Garderie de St Amour

L'accueil périscolaire de St Amour à 44 enfants inscrits soit 5 de plus que l'année dernière. Tous les matins dès 7h30 les enfants débutent leur journée soit par du repos ou des jeux pour les plus petits, soit par la révision des leçons pour les plus grands. Tout se passe dans le calme et la bonne humeur. A 16h30 une vingtaine d'enfants se retrouve autour d'un goûter qui peut être aussi l'occasion de fêter les anniversaires. Ensuite ils peuvent profiter, dans le calme et le respect de l'autre, des jeux mis à leur disposition par la structure. Cette année la commune de SAINT-AMOUR a installé une table à l'extérieur qui permet de profiter du beau temps dans la cour de l'école. Qu'elle en soit remerciée.

## Garderie de Chanés

La garderie de CHANES accueille vos enfants dans les locaux du restaurant scolaire. Elle est gérée administrativement par la SIVOM et est placée sous la responsabilité de Nadia TISSIER pour l'accueil.

Les horaires sont les suivants : le matin à partir de 7h30 jusqu'à l'arrivée du bus (8h20) pour les élèves des écoles de CHASSELAS et LEYNES, et 9h pour les élèves de l'école de CHANES. Durant ce temps d'accueil, les enfants peuvent faire des jeux de sociétés, revoir leurs devoirs ou se réveiller tranquillement.

Le soir, Nadia récupère les élèves à 17h à l'arrivée du bus et à la sortie de l'école de CHANES. Après le goûter, facturé aux familles, chacun peut jouer ou faire ses devoirs jusqu'à l'arrivée des parents à 18h30 maximum.

Cette année 58 enfants sont inscrits à la garderie. La facturation est fractionnée en 1/2 heure, le prix est modulé en fonction du quotient familial.

Le SIVOM ainsi que l'ensemble du personnel vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année 2017.

SIVOM de la Vallée de l'Arlois

En Malatrey - route de la Carrière - 71570 PRUZILLY

Tél./fax : 03 85 37 43 39 - Portable : 06 22 13 70 90

E-mail : sivom-arlois.saint-amour-bellevue@wanadoo.fr

# Tableau des associations

<b>ADMR</b> info.creches@fede71.admr.org 03.85.36.52.07	<b>AMICALE DES CHASSEURS</b> cyril.patissier@aliceadsl.fr 03.85.37.44.48 06.70.63.97.70	<b>ANCIENS COMBATTANTS</b> pierre.poitevin71@orange.fr 03.85.37.1290
<b>ASSOC. DE CAPOEIRA DE ST.AMOUR.B.</b> laurent.vasty@bbox.fr 06.63.00.97.97	<b>CAVEAU DU CRU ST AMOUR</b> maryse.giloux@sfr.fr 03.85.36.53.44	<b>CLUB BEL HORIZON</b> moniquejeanjacques.combepine@orange.fr 03.85.37.40.97 06.23.55.64.76
<b>COMITE DE JUMELAGE</b> ducotejeanpaul@orange.fr 03.85.37.14.50	<b>COMITE DES FETES</b> Mireille.perret23@gmail.com 03 85 37 45 42	<b>COMITE ST VINCENT</b> elvire.romain@orange.fr 06.82.98.28.41
<b>CULTURE LOISIRS ET SPORTS CLS</b> cls@saint-amour-bellevue.fr 03.85.37.42.05	<b>ENTRAIDE CHAINTRE ST- AMOUR</b> agnes.gelain@orange.fr 03.85.37.16.94	<b>GYM D'ENTRETIEN</b> dcorsin@sfr.fr 03.85.37.19.30
<b>LE SOU DES ECOLES</b> laurebotton@gmail.com 03.85.35.19.12 06.03.68.39.23	<b>MOVE TOI POUR LA MOV</b> Movetoi.pourlamov@gmail.com 06.85.02.28.29	<b>PAROISSE NOTRE DAME DES VIGNES</b> paroisse.ndv@orange.fr 03.85.36.72.03
<b>RESTAURANT SCOLAIRE LES GLOUTONS</b> restaurantsscolaires.gloutons@gmail.com 06.72.02.52.49		<b>SYNDICAT VITICOLE</b> <a href="mailto:j.giloux@sfr.fr">j.giloux@sfr.fr</a> 03.85.37.41.49 joseph.de-sonis@orange.fr 03.85.37.19.17

## Syndicat Viticole

Chers Sanctamoriens,

Que le temps passe vite, nous sommes déjà à l'heure des vœux !

Nous n'avons pas eu un hiver très prononcé, notre vignoble a été épargné par la gelée et la grêle, contrairement à certains de nos voisins. L'année 2017 a été une année sèche et ensoleillée. Des pluies salvatrices nous ont permis d'avoir une très belle récolte, précoce, d'une très belle maturité et nous annonce un très beau millésime. Laissons-le mûrir en cave avant de le déguster.

Hélas, il y a des stocks. Nous pensons que les deux événements festifs des deux années antérieures (Fête des Crus et lancement du film "Saint Amour") autour de notre appellation et du village pouvaient redynamiser le commerce. La vente bouteille à la propriété se passe bien et évolue chaque année, mais la partie négoce a réellement baissé depuis deux ans et de ce fait nous nous retrouvons avec du stock. Cela joue sur le moral des vignerons.

Le nom St Amour est très porteur et nous sommes très enviés d'avoir une appellation dotée de ce doux nom mais il faut aussi communiquer, et le consommateur est très sollicité. Le



bureau du Cru, après étude, a constaté qu'aucune promotion n'avait été faite depuis plusieurs décennies. Nous avons donc décidé de revoir notre image et notre communication. Pour cela nous avons fait un appel d'offre auprès de 3 agences de communication et, après les avoir auditionnées, avons sélectionné l'agence Global Vini qui va nous accompagner pendant 3 ans. Cette agence située à Toulouse est spécialisée dans le monde du vin. A ce jour nous sommes en train de mettre en place la stratégie et la création des différents visuels pour nos supports de communication : affiches, flyers, roll up, etc. Certes, c'est un travail dont on ne voit pas les fruits à l'instant T., cependant nous avons besoin de vous tous pour y parvenir. Restons optimistes, soyons fiers de notre vin et de son appellation !

Beaucoup de signes extérieurs nous laissent présager de beaux jours pour notre St Amour.

L'ensemble du bureau se joint à nous pour vous souhaiter une très belle année 2018.

**Jérémie Giloux**  
**Joseph de Sonis**



# Comité Saint-Vincent

Les fortes gelées du début d'année et la grêle qui a touché le bas de la commune à la limite de La Chapelle de Guinchay laissent présager le pire pour notre vignoble. Fort heureusement, les dégâts ont été plutôt mineurs. Les températures élevées du printemps et de l'été ont permis aux raisins de bien mûrir et annoncent un millésime 2017 de grande qualité.

Nous aurons l'occasion de déguster les cuvées lors de notre traditionnel concours qui aura lieu le vendredi 19 janvier 2018 et pour lequel nous comptons sur tous les viticulteurs pour nous fournir de nombreux échantillons. Avec une nouveauté pour cette année, un prix sera remis pour les anciens millésimes (autres que 2017 et 2016) afin de mettre en valeur les vins de garde.

Tous les membres du bureau du Comité Saint Vincent vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

## Voici les gagnants de la dernière Saint Vincent

### Prix "Louis DAILLY" : Saint-Amour 2016 :

- 1er : Fabien ADOIR
- 2ème : Fabien ADOIR
- 3ème : Nicolas DURAND
- 4ème : Domaine des DUC
- 5ème : Cyril PATISSIER

### Prix "Saint-Valentin" : Saint-Amour 2015 :

- 1er : Jean-François TRICHARD
- 2ème : Fabien DUCHAMPT
- 3ème : Raymond TRICHARD
- 4ème : Nicolas DURAND
- 5ème : Jean-Paul DUCOTE

### Prix "Beaujolais Blanc" : Beaujolais Blanc 2016 :

- 1er : Guillaume DELMAS
- 2ème : Domaine LAUNAY
- 3ème : Gilbert GILOUX
- 4ème : EARL André POITEVIN



**Le président du bureau  
Romain Spay**



# Caveau de Saint-Amour

Chers Amis et Sociétaires,

Une nouvelle année arrive et à cette occasion le Conseil d'Administration et moi-même vous adressons tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2018 ainsi qu'une bonne santé à vous et votre famille.

Le caveau compte 60 sociétaires dont 35 de St Amour et 25 des communes limitrophes. Je les remercie tous de bien vouloir "sacrifier" un ou deux dimanches ou jours fériés par an afin de tenir gracieusement le bar.



Merci également à Catherine CANARD qui assure l'ouverture du caveau les vendredis et samedis à partir de Pâques jusqu'à fin novembre et tous les jours de la semaine les mois d'été. Sa gentillesse et son sens commercial lui permettent de réaliser de très bon résultats.

La commission Dégustation s'est réunie le mercredi 8 février 2017 afin de sélectionner la cuvée 2016 (25 hl) qui a été commercialisée tout au long de l'année 2017. C'est Jean-François TRICHARD qui est sorti premier.

Une dégustation pour l'achat de 600 à 800 bouteilles de 2015 afin d'assurer l'approvisionnement a eu lieu le même jour. Sur les trois échantillons c'est celui de Cyril PATISSIER qui a été retenu. Merci aux vigneron qui ont présenté des échantillons.

Un achat de 600 verres a été fait en cours d'année.

Fin novembre 2017 notre caveau a commercialisé tous millésimes confondus :

- 1 455 bouteilles de Beaujolais blanc (1 345 en 2016)
- 3 517 bouteilles de St Amour (4 590 en 2016)
- 280 Magnums de St Amour (65 en 2016)
- 290 bouteilles de Crémant (221 en 2016)

**L'assemblée Générale aura lieu au caveau le dimanche 4 mars 2018 à 10 h.**

Il est urgent d'avoir quelques personnes de plus pour remplacer les jeunes retraités qui arrêtent car il est de plus en plus difficile d'assurer l'ouverture du caveau en fin d'année.

Joyeuses fêtes à tous.

**Le président Gilbert GILOUX  
et son conseil d'administration**



# Amicale des Anciens Combattants

Notre amicale existe encore, mais, pour combien de temps ? le nombre d'adhérents diminue chaque année, c'est la dure loi de la nature.

Le 27 juillet, notre porte-drapeau et pilier de notre amicale, Jacques Lassarat nous a quitté, non seulement c'était un ami, mais surtout un homme de confiance. Porter le drapeau lors des cérémonies était pour lui un honneur. En 2015 le diplôme et la médaille officielle de porte-drapeau lui avaient été remis en témoignage de ses nombreuses années de dévouement. Nous aurons toujours une pensée pour lui, ainsi que pour sa famille dont il était très fier.

Nous sommes confrontés, comme toutes les associations d'anciens combattants, à la

recherche d'un bénévole porte-drapeau. Le jeune Charley Pâtissier avait accepté de reprendre le flambeau et nous le remercions vivement mais hélas, ses études l'ayant éloigné de St Amour, il ne pourra plus assurer régulièrement cette tâche.

Le 19 mars, nous avons assisté, suite à l'invitation de Mme le Maire, à l'inauguration d'une plaque souvenir rappelant les 3 dates qui ont endeuillé notre pays : 14/18, 39/45, et le 19 Mars 1962 marquant la fin de la guerre d'Algérie. Cette plaque est apposée place de la Paix, dans le quartier de la Ville. Nous remercions Mme le Maire et le Conseil Municipal pour cette belle initiative.

L'Amicale vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de Paix.



# Club Bel Horizon

Encore une année qui s'achève avec son lot de joies mais aussi de peines puisque nous ont quittés Georgette VESSOT et Jacques LASSARAT, lequel a beaucoup œuvré au sein du Club aux côtés de Claudette.



Nous avons 89 adhérents mais malheureusement certains ne peuvent plus participer aux activités, ayons une pensée pour eux. Hormis les loisirs un mardi tous les quinze jours (jeux, boules, scrabble...) nous avons au programme :

- Le 22 février : notre concours de belote coïncée avec 52 doublettes.

- Les 16, 17 et 18 mai : 49 personnes d'entre nous sont parties à la découverte de l'Ardèche avec les Voyages Maisonneuve d'après les idées soumises par notre ami Jacques LANIER. Durant ces trois jours nous avons eu le plaisir de parcourir Tournon Lamastre à bord du train à vapeur « Le Mastro ». Nous avons poursuivi notre périple en direction du Mt Gerbier de Jong. Pour finir, nous avons visité la Caverne du Pont-d'Arc



(la grotte Chauvet, le jardin des trains Ardéchois). Ce voyage a été très apprécié.

- Le 2 juin : 39 adhérents se sont régalés les papilles lors d'un repas servi par les élèves du Lycée Dumaine à Mâcon.

- Le 14 juin : concours de pétanque inter-clubs dans la convivialité (16 doublettes).

- Le 28 juin : traditionnelle randonnée avec, en fin d'après-midi un repas au Port d'Arciat avec grenouilles ou friture.

- Le 5 juillet : notre repas d'été au cours duquel nous avons fêté les 80 ans de 5 membres du Club (Alice Bodillard, Bernadette Moulins, Jacques Lanier, Georges Buy, Henri Siffert).

- Le 10 octobre : de nouveau, nous sommes partis une journée sur les routes du sel. Visite de la taillanderie de Nansous-Saint-Anne et de la saline de Salins les Bains).

- Le 10 décembre : comme chaque année a eu lieu notre loto.

- Le 13 décembre : le repas de Noël a clôturé l'année 2017.

Pour information la gym d'entretien est maintenue par le Club Bel Horizon tous les jeudis de 9h à 10h, le cours compte pour l'instant 12 participantes : n'hésitez pas à nous rejoindre, il n'y a pas de limite d'âge !

Notre Assemblée générale aura lieu le 23 janvier, nous vous attendons nombreux et les nouveaux adhérents sont les bienvenus.

Je remercie tous les membres du Bureau et les bénévoles.

Meilleurs vœux pour 2018 !



**Le Club Bel Horizon**  
**Monique COMBEPIN**

L'association Culture, loisirs et sports à Saint-Amour Bellevue vous présente les activités pour l'année 2017 :

**Cours de gym** : nouveauté depuis septembre 2017, 2 séances sont proposées : 1 cours de Cross training tous les lundis soir de 19h45 à 20h45, et un 2ème cours de Body Cardio tous les mercredis soir de 20h15 à 21h15, tous deux à la salle des fêtes.



Ces deux cours sont donnés par Morgane notre coach diplômée.

Le nombre de participants est en progression, cette année le club compte 31 adhérentes : c'est un vrai succès pour CLS, vous pouvez encore nous

rejoindre, l'ambiance est très conviviale. Vous serez accueilli(e) avec grand plaisir !

**Le tennis** est disponible avec sa formule « ticket à l'unité » en vente dans les points suivants : La poterie de St Amour, à la Cave Hamet/Spay, et à la Régie du tourisme. Pour davantage de renseignements, contacter Corinne à la Régie du Tourisme. Le terrain est accessible toute l'année, le règlement est affiché à l'entrée du court.



**Théâtre** : (janvier) La troupe de théâtre le FLAC de la Chapelle de Guinchay a conquis un large public, avec sa pièce « LE ROI DES CONTES », ce dimanche après-midi d'hiver reste un agréable moment de détente pour tout le monde.



**Vide Greniers** (juin) : pour sa 8ème édition, nous avons accueilli un nombre d'exposants et de visiteurs en hausse. Grâce au soleil, cette journée fut une réussite sur tous les plans : participation, ambiance et fréquentation.



## NOS PROJETS EN 2018

### Activités Sportives :

#### Cours de gym :

- Cardio fitness le lundi soir de 19h45 à 20h45 (salle des fêtes)
- Body Cardio le mercredi soir de 20h15 à 21h15 (salle des fêtes)

#### 2 sorties sportives sont prévues :

- en hiver : le dimanche 4 février, sortie neige
- en été : le dimanche 3 juin, sortie aquatique.

#### Gambettes Mâconnaises

Le CLS y participe chaque année, renseignements auprès de CLS.

#### Tennis

Le Cours de Tennis est ouvert à tous et toute l'année. Renseignements auprès de la Régie du tourisme.

#### Autres activités :

**Théâtre** : dimanche 14 janvier à 15h à la salle des fêtes de Saint-Amour-Bellevue

**Vide Greniers** : dimanche 24 juin

Tout au long de l'année nous essayons vous faire passer de bons moments lors de nos différentes manifestations. Elles sont organisées grâce aux bénévoles de l'association CLS qui donnent de leur temps sans compter, et sans lesquels ces événements ne pourraient pas avoir lieu. N'hésitez pas : venez nous rejoindre !

Le Bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2018.

**Corinne Aujas,**  
**Présidente CLS**

Membres du Bureau : Monique Combépine, Vice Présidente, Vanessa Cretin, Secrétaire, Peter Cook, Trésorier.

## La Capoeira

La Capoeira se distingue des autres arts martiaux par les positions en équilibre, sur les mains, que les joueurs prennent souvent pour effectuer des mouvements de jambes. Au son de la musique, les joueurs miment un combat où discipline et respect mutuel sont des valeurs fondamentales.

**VASTY Laurent**  
**Président de l'ACSAB**



# Le Comité Saint-Valentin

## La Saint Valentin se renouvelle à Saint Amour-Bellevue !

La cérémonie se déroule dans la salle du Conseil, Mme Le Maire demande aux couples confirmant de renouveler leur engagement. C'est invariablement un moment riche en émotions, celle du chemin parcouru depuis leur mariage et le petit pincement au cœur de se dire OUI une nouvelle fois.

Après le concert de l'orchestre Résonances dans l'église et le vin d'honneur offert par le Cru Saint Amour, « la nouveauté » fut le diner aux chandelles élaboré avec talent par Cyril Laugier de l'Auberge du Paradis, puis mis

en œuvre par Mille &1 Saveurs. Ce fut une soirée très réussie. L'année 2018 est le 10ème anniversaire des confirmations de mariage pour la Saint Valentin. A cette date, le Japon sera mis à l'honneur et le Chef étoilé de notre restaurant « Le 14 Février », Hamano Masafumi, composera le menu élaboré et mis en œuvre par 1001 Saveurs. Ceci nous promet une soirée pleine de surprises !

Tout au long de l'année, des confirmations de mariage font battre le cœur de Saint Amour. En 2017, ce sont 13 couples qui ont confirmé les vœux de leur mariage.



En février,  
un rendez-vous à ne pas manquer !

Fétez  
la Saint-Valentin  
à Saint-Amour

愛 10 février 2018  
03 85 37 42 05

10<sup>e</sup> anniversaire  
le Japon  
à l'honneur

# Comité des Fêtes

Le 10 juin, notre concours de pétanque n'a pas eu lieu faute de participants et surtout d'un grand nombre de concours aux environs.

Nous remercions Marie-Laurence Prost-Nordmann et toute l'équipe du comité des fêtes de Chânes pour le prêt du chapiteau lors de notre repas champêtre du 22 juillet.

Nous avons eu beaucoup moins de réservations que les années précédentes, mais le repas proposé par le Privilège, de La Chapelle de Guinchay, fut apprécié de tous. De même, l'animation, assurée par AEG Production, et les feux d'artifices ont reçu un franc succès. Nous remercions également la mairie de son soutien financier à cette occasion.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2018 :

- en juin pour le concours de pétanque
- le 21 juillet pour le repas champêtre.

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2018.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ?

Contactez-nous :

- par mail : mireille.perret23@gmail.com,
- par téléphone : 06 12 33 26 65 (Xavier Fontaine)
- par courrier : Comité des Fêtes - Le Bourg

## Amicale des chasseurs de Saint-Amour

Notre année a débuté par le banquet annuel du 1er avril. Nous étions 44 personnes présentes à vanter les mérites du traiteur, Pascal ROSAIN.

La pétanque du 2 août a rassemblé 40 doublettes sous une belle journée ensoleillée. Nous remercions d'ailleurs tous ceux qui ont contribué à sa réussite.

A l'Assemblée Générale du 28 septembre, notre effectif était de 22 chasseurs.

### Saison 2017-2018

En ce qui concerne la saison 2017-2018 en cours, nous n'avons encore rien prélevé. Le prélèvement de lièvres est en forte diminution (seulement 6 sur 22). Par contre, les nuisibles, comme les renards ou les fouines sont encore assez présents dans notre environnement.

Pour mémoire, les jours de chasse sont les jeudis et dimanches (pour toute la saison) et les samedis (occasionnellement, s'il y a battue).

Nous avons clôturé cette année civile avec le repas de Noël mercredi 27 décembre.

### L'année 2018

Les manifestations de l'année 2018 sont les suivantes :

- 11 mars : vente de boudin au caveau de Saint-Amour Bellevue (en 2017 il s'en est vendu 200 m !)
- 7 avril : banquet annuel
- 1er août : pétanque (1er mercredi d'août)

Nous avons une pensée pour Jacques LASSARAT, qui nous a quitté cette année et qui a œuvré pendant de longues années pour la réussite de notre amicale.

Nous pensons aussi à Serge DUFILS, qui vient de nous quitter brutalement, en cette fin d'année 2017.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

**Cyril PATISSIER**  
Président



## La MOV

Un an déjà que l'Association Move Toi ! pour la M.O.V. chemine aux travers de remarquables actions menées avec succès : une tombola en mars dernier, suivi du Super Loto à la Salle des Fêtes de Saint-Amour en présence de Mme le Maire où plus de 200 personnes étaient présentes.

Le plus émouvant fut le périple de Laurence et Jean-Bernard, un parcours de 1 800 km à vélo au départ de St Amour Bellevue jusqu'au village de Paços de Ferreira (Portugal) en 1 mois, ainsi que plusieurs prises de



parole lors de manifestations sportives nationales et internationales.

Retrouvez-nous sur le site [movetoipourlamov.org](http://movetoipourlamov.org) pour découvrir des paysages, des rencontres françaises, espagnoles et portugaises. Vous pourrez apprécier l'attention et la bienveillance que nous portons aux personnes atteintes de la maladie de l'Ostéogénèse Imparfait (dite maladie des Os de Verre) avec des photos et des témoignages touchants !

Et bientôt de nouveaux événements organisés à caractère humain, culturel et sportif.

## Informations paroissiales

Cette année, nous avons vécu de grands événements. Après avoir suivi toutes les étapes, Pierre Dhaussy a été ordonné prêtre le 25 juin dernier. Aujourd'hui vicaire à mes côtés, il apporte une aide précieuse dans toutes les fonctions sacerdotales et les multiples tâches de la paroisse. Nous sommes deux prêtres maintenant pour vous accueillir. Sachez que vous n'êtes pas obligés « D'ALLER A LA MESSE LE DIMANCHE » pour franchir la porte de la maison paroissiale. C'est votre maison. C'est surtout pour vous que nous sommes là, si vous vous sentez seuls et désespérés. Votre recherche plaît à Dieu, et c'est notre bonheur. Venez nous voir.

A mes côtés, et pour que personne ne se sente délaissé ou mal-aimé, des paroissiens s'investissent et innovent dans des actions diverses pour répondre aux besoins de

spiritualité d'une population qui souhaiterait donner un sens plus profond à sa vie, et auquel le laïcisme ambiant n'apporte pas de réponses. Pensez aux jeunes qui sont autour de vous : donnez-leur la chance de vivre dans l'Espérance. Venez vous renseigner aux permanences\*.

Nous allons accompagner maintenant Osvaldo. Terminant ses études au séminaire Redemptoris Mater de Strasbourg, intégré dans la paroisse à la fin de l'été et parti en mission d'évangélisation auprès des pauvres de l'autre bout du monde, il nous a rejoints à la toute fin de l'année. Beaucoup le connaissent et l'apprécient déjà. Venez le rencontrer.

Je vous assure de mes prières pour vous tous, et vous souhaite une heureuse année 2018 !

**P. Jorge Marques**

\*Permanences : Lundi, mardi et mercredi, de 9h à 12h. Jeudi et vendredi, de 14h à 17h - Permanences du curé : Jeudi de 16h à 19h, ou sur rendez-vous.

## Association d'entraide de Chaintré - Saint-Amour

Chers amis,

L'ancienne cure de Saint-Amour a toute une histoire : vendue à la Révolution, rachetée à la Restauration, le dernier curé a cessé d'y habiter depuis près de cinquante ans. Elle y a gardé « une chapelle d'hiver » la grande salle du rez-de-chaussée, desservie le dimanche par le prêtre en poste à Crèches.

Puis, ce service a cessé et c'est l'Association, propriétaire de ce grand bâtiment, qui a décidé en 1980 de le restaurer en y aménageant 2 logements locatifs. Elle gardait des salles au rez-de-chaussée pour des réunions paroissiales, catéchisme, activités pour les enfants. Puis, par manque de bénévoles, ces activités ont cessé, et d'autres logements ont été créés, financés par le Crédit Agricole et remboursés par les loyers.

L'année dernière, nous vous faisons part de nos difficultés avec une locataire indélicat. Après son expulsion, nous avons restauré l'appartement, loué à la fin 2016, et depuis tout va bien : nous avons 5 locations en cours, et notre grande salle au rez-de-chaussée qui peut être mise à votre disposition.

Nous avons le projet d'isoler la façade nord par l'extérieur dès

que nos finances le permettront pour diminuer la dépense du chauffage électrique, mais nos projets s'arrêtent là. Que va devenir notre association à Saint-Amour, sans adhérents plus jeunes pour prendre la relève ?

Depuis 40 ans, Germaine Adoir, Solange Dufour, Marie-Jo Duc, Agnès Gélain, Gisèle Chaumienne, et ceux qui nous ont quittés, Paul Dupont, Marie-Odile Spay, pour n'en citer que quelques-uns, tous nous voulions garder la mémoire de cette cure, patrimoine de la commune, alors qu'il aurait été si facile de la remettre à l'évêché d'Autun (clause prévue à nos statuts) qui l'aurait vendue au plus offrant.

Si une bonne volonté se manifeste, nous l'accueillons à bras ouverts. Nous assumerons encore notre gestion immobilière pour l'année 2018.

Que cette nouvelle année vous soit bonne à tout point de vue : amour, santé, famille, relations, amitiés, partage et paix. Ces vœux sont déposés à la crèche de Noël, pour tous, chrétiens ou non.

**Gisèle et Agnès**

# SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association Loi 1901 créée le 27 juillet 1992 adhérente à la fédération ADMR de Saône et Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes et il assure des soins de qualité pratiqués par du personnel aide-soignant diplômé, sur prescription médicale du médecin traitant ou médecin hospitalier, et sous la responsabilité du cadre infirmier coordinateur.

Les aides-soignantes dispensent les soins suivants :

- soins d'hygiène corporels
- aide au lever et à l'habillage
- aide pour la prise des médicaments

### Les bénéficiaires :

- Personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes
- Personnes âgées de moins de 60 ans présentant un handicap lourd (sur dérogation CPAM).



### Les objectifs :

- faciliter le maintien à domicile
- conserver ou retrouver une autonomie
- apporter un soutien technique complémentaire à la famille
- retarder le placement en EHPAD et éviter une hospitalisation
- accélérer une sortie d'hôpital

La prise en charge financière est intégralement couverte par les caisses d'assurance maladie.

### Contact pour plus de renseignements :

Tél. 03 85 37 46 31  
SSIAD - 11, rue du Parc – Bât C4  
71680 CRÊCHES SUR SAONE  
E-mail : ssiad.creches@orange.fr

# ADMR



L'association gestionnaire du service d'aide à domicile appartient au mouvement ADMR qui développe depuis 1945 son activité d'aide aux familles et aux personnes retraitées. 2 950 associations locales sont réparties sur l'ensemble du territoire français – 105 000 bénévoles et 100 000 salariés à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient. Notre association, loi 1901, à but non lucratif, est déclarée en Préfecture et adhère à la fédération départementale ADMR de Saône et Loire.

Le projet ADMR : permettre aux familles et aux personnes âgées de bien vivre chez elles, en ville comme à la campagne en leur apportant un service personnalisé adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Les ADMR permettent aux personnes malades, à mobilité réduite, dépendantes, de rester le plus longtemps possibles chez elles.

Notre association est animée et gérée par une équipe de bénévoles bien implantée dans leur commune. Le fonctionnement de l'association repose sur un travail d'équipe entre bénévoles et salariées.

### Les services de l'ADMR :

- l'aide au confort (ménage, repassage, courses, etc...)
- l'assistance aux personnes (aide à la mobilité, toilette, habillage, alimentation, etc)
- accompagnement social et relationnel (toute personne ayant besoin d'une présence et d'une relation particulière)
- aide aux familles (tâches domestiques, garde d'enfants, etc)

- aide aux personnes handicapées, aux personnes malades
- portage des repas à domicile
- téléassistance.

L'ADMR, c'est aussi le bénévolat... un engagement. La loi 1901 permet aux associations de participer activement dans tous les domaines de la vie publique. Les fondements de cette vie associative, ce sont la démocratie et le bénévolat qui suppose une participation sans en percevoir de rémunération.

L'ADMR de Crêches, ce n'est pas moins d'une quinzaine de bénévoles chargés d'organiser et d'encadrer le travail de 27 salariées, et pour satisfaire aux besoins d'environ 190 bénéficiaires par mois.

L'intervenante à domicile n'est pas une personne soignante, mais elle est capable de suppléer une personne en difficulté pour tous les actes de la vie courante. Elle est là pour écouter, soutenir et bien souvent combler l'immense solitude des personnes.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignement. Dans la plupart des cas, une prise en charge financière peut être apportée pour un organisme social.

Maison des services ADMR – 34 route d'Arciat – 71680 CRÊCHES SUR SAONE – Tél. 03 85 36 52 07

E-mail info.creches@fede71.admr.org - Permanence physique du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Comme chaque année, bénévoles et salariées vous proposerons le calendrier ADMR.

L'association vous présente tous ses vœux pour l'année 2018.





**Toute une banque  
pour vous**

## MARBRERIE



### Taille de Pierre

Monument funéraire  
Entretien et Rénovation

Dallage - Escalier  
Cuisine - Salle de Bains  
(Granit, Céramique, Pierre)  
Margelle de piscine

975, route de Loyse - Cidex 215 71570 La Chapelle de Guinchay  
Tél. 03 85 36 70 64 • Fax. 03 85 36 73 21 • marbrerie.vessot@orange.fr



INSTALLATEUR  
DEPUIS 1931

chauffage et climatisation

Plomberie - Sanitaire  
Traitement d'eau  
Energies renouvelables  
S.A.V

03 85 34 83 50

972 route des Vignobles - 71680 CRECHES SUR SAONE  
entreprise.doridon@wanadoo.fr - www.doridon-entreprise.fr



ZAC Grand Sud - Rue des Pommiers - 71000 MACON  
1001saveurs@dbmail.com - www.1001saveurs.eu



SARL

Jean DUBY

TRAITEUR

BP 23

385, Route de Bâgé 01570 FEILLENS  
Tél : 03.85.30.03.09 Fax : 03.85.30.13.02  
[contact@jean-duby.com](mailto:contact@jean-duby.com)

PATISSIER Damien 06.16.53.72.51

**MENUISIER AGENCEUR**  
cuisine, dressing, rangements, parquets...

[dpagenceur71@orange.fr](mailto:dpagenceur71@orange.fr) La Croix Blanche - 71570 Pruzilly



**Electricité Générale • Dépannage**

ALLEMAND Sylvain | LASSARAT Fabien  
06 30 77 58 40 | 06 22 27 73 75

[fasylec@orange.fr](mailto:fasylec@orange.fr)



Hier

**TRANSPORT  
DE PERSONNES  
TOUTES DISTANCES**  
24h/24 - 7J/7



Aujourd'hui

Loisirs-Courses-Hôpital-Mariages-Vie de garçon  
Médecin-Gare-Aéroport...

Circuit Découverte Beaujolais Mâconnais

Jean-Paul PENET  
145 impasse des Pins

71680 CRECHES-SUR-SAONE

Tél. 03.85.23.01.73 - Port. 06.73.42.81.60

Email : [jean-paul.penet@orange.fr](mailto:jean-paul.penet@orange.fr)

RÉSEAU NATIONAL DE FRANCHISÉS INDÉPENDANTS



**diagnostic immobilier**

**Frédéric Chapeau**  
CENTRE DEFIM MÂCON

5 rue Mathieu  
71000 Mâcon

Tél. : 03 85 37 51 41  
Mobile : 06 08 46 60 02

macon@defim.pro  
defim.pro/macon

@defimDiag



**GARAGE MICHEL TERRIER**



DAVID CORNU  
AUTOMOBILES

RNG

71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY  
Tél. 03.85.36.71.95 Fax 03.85.33.83.89  
Site : www.davidcornuautomobiles.fr  
E-mail : garage.terrier.michel@wanadoo.fr

Mécanique  
Carrosserie  
Locations  
Dépannages  
Vente  
Véhicules  
Neufs &  
Occasions

**LITAUDON**



Auto école.com 03.85.33.84.39  
autoecolelachapelle@yahoo.fr

**RÉNOVATION de votre Salle de bains clés en mains**

**RÉNOVATION de votre Chauffage**

Chaudière condensation (Fioul - Gaz)  
Pompe à chaleur (Aérothermie-Géothermie)  
Chaudière bois (Bois Bûches, Bois Déchiqueté, Granulés)  
Solaire - Chauffe-eau thermodynamique

www.plombier-chauffage-macon.com

SARL GONON CYRILLE  
Parc d'activités des Compes  
71000 Varennes-lès-Mâcon  
Tél : 03 85 35 61 13

Centre de Contrôle Technique Automobile

**VARENNES CONTRÔLES**



**Thierry DUBOIS**

Route Nat. 6 71000 VARENNES-LÈS-MÂCON  
Tél. 03 85 20 54 21 • Fax 03 85 20 54 22

**Peinture et Décoration**

**STEVEN JAMES**

Tél. : 03 85 31 17 44  
06 71 05 91 44

Les Poulets - 71570 ST-AMOUR BELLEVUE

steven-james@hotmail.fr

>>diagnostic 71

Alain POQUET  
Diagnosticheur Certifié



Diagnostic 71 - 42 rue Tourneloup - 71000 Mâcon  
Tél. : 03 85 40 97 67 - Port. 06 74 92 59 78 - diag.71@orange.fr



**Martine OREME**  
Conseiller Immobilier

07 78 19 53 08  
martine.oreme@iadfrance.fr

Suivez-nous sur f |@D France iadfrance.fr



Entreprise générale de bâtiment et génie civil

ISO 9001  

**Construction**

**Maintenance**

**Rénovation**

au service de la qualité depuis 1908



68 Rue de la Condemine - 71000 VARENNES-LES-MACON  
Tel : 03.85.34.70.00 – Fax : 03.85.20.22.15

# TAXI THIERRY 71

Toutes distances : gares - aéroports - hôpitaux

24h / 24 - 7j / 7

taxi.thierry.71@gmail.com



Taxi n°1  
Crêches sur Saône  
06.68.15.27.67



## Crêches-sur-Saône

Diagnostic / Réparation / Remplacement



GRATUIT  
Prêt de véhicule - Déplacement à domicile

**03 85 23 03 92**

# FLASH ALU CONCEPT

VÉRANDAS ET MENUISERIES ALUMINIUM - STORES




Une marque de la SARL FLASH-BAT



## Betty Courtois

Chargée de Clientèle AXA  
06.99.19.82.28  
betty.courtois@axa.fr

312 rue Saint Martin des Vignes  
71850 CHARNAY LES MACON  
axa.com



Platerie-Peinture  
Isolation  
Décoration  
Revêtements sols et murs

RODOLPHE GAUDILLÈRE  
Gérant

ZA des Gonnards - 69840 JULIÉNAS  
**04 74 04 49 61**  
bonin-sarl@orange.fr

## Au fil des saisons

Flours et décoration

Mariage, deuil  
Plantes en pot, bouquets  
Flours et végétaux pour la maison et le jardin  
Meubles, objets de décoration, bougies, idées cadeaux...

Le Bourg - 69 840 JULIENAS  
07 86 52 17 93



TROUBLES DU SOMMEIL ET DE L'ANXIÉTÉ  
GESTION DU STRESS ET DES PHOBIES  
SÉANCES EN INDIVIDUEL ET EN GROUPE

*Mijo Ravaud*

SOPHROLOGUE

33, rue des Crêts 71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE  
03 85 39 01 55 - mjrauvad@orange.fr

master-spécialiste en sophrologie caycédienne

Fêtez

la  
Saint-Valentin  
à  
Saint-Amour

愛



10 février 2018

Dîner aux chandelles, menu élaboré par le chef Hamano MASAFUMI du restaurant  
«Au 14 Février» à Saint-Amour-Bellevue, 1\* au guide Michelin,  
mis en œuvre par le traiteur «Mille et 1 Saveurs»

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

[tourisme@saint-amour-bellevue.fr](mailto:tourisme@saint-amour-bellevue.fr) - [mairie@saint-amour-bellevue.fr](mailto:mairie@saint-amour-bellevue.fr)

03 85 37 42 05 - 03 85 37 11 48 - 06 68 94 63 58

[www.saint-amour-bellevue.fr](http://www.saint-amour-bellevue.fr)

